



SÉNÉGAL

Avril 2020

DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE ET D'ACHAT AU TITRE DE L'INSTRUMENT DE FINANCEMENT RAPIDE — COMMUNIQUÉ DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ; ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE SÉNÉGAL

Dans le cadre de la demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide et d'achat au titre de l'instrument de financement rapide, les documents ci-après ont été publiés et figurent dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration du président du conseil d'administration.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI en vue de son examen par le conseil d'administration le 13 avril 2020. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 1^{er} avril 2020 avec les autorités sénégalaises sur l'évolution et les politiques économiques du pays qui sous-tendent un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide et un achat au titre de l'instrument de financement rapide. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 7 avril 2020.
- Une **analyse de viabilité de la dette** établie par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Sénégal.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

Lettre d'intention adressée au FMI par les autorités sénégalaises*

*Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090 (États-Unis)
Téléphone : +1 (202) 623-7430 • Télécopie : +1 (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington



Le conseil d'administration approuve en faveur du Sénégal un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide et un achat au titre de l'instrument de financement rapide à hauteur de 442 millions de dollars

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Washington, le 13 avril 2020.

- Le conseil d'administration du FMI approuve la dixième requête de financement d'urgence pour aider ses pays membres à relever les défis posés par COVID-19.
- L'approbation de cette requête pour le Sénégal permettra le décaissement de 442 millions de dollars au titre de la facilité de crédit rapide et de l'instrument de financement rapide et fournira des liquidités indispensables pour appuyer la riposte des autorités.
- L'impact économique de la pandémie de COVID 19 se fait déjà sentir, et les perspectives à court terme se détériorent vite.
- Les autorités ont agi rapidement en adoptant des mesures fortes pour maîtriser la propagation de la maladie et atténuer l'impact économique de la pandémie.

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui un achat au titre de l'instrument de financement rapide équivalant à 215,7 millions de DTS (environ 294,7 millions de dollars, ou 67 % de la quote-part) et un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide équivalant à 107,9 millions de DTS (147,4 millions de dollars, ou 33 % de la quote-part) pour aider le Sénégal à répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements qui résultent de la pandémie de COVID-19.

La pandémie de COVID-19 frappe durement le Sénégal. Le brusque ralentissement de l'économie mondiale et les mesures de confinement prises à l'échelle nationale ont entraîné une forte réduction de l'activité économique, les secteurs du tourisme, du transport, de la construction et du commerce de détail étant particulièrement touchés. La pandémie en Europe se traduit également par une diminution des envois de fonds des travailleurs expatriés. En conséquence, les perspectives économiques à court terme se sont détériorées sensiblement, alors que de grandes incertitudes entourent la durée et la propagation de la pandémie.

Les autorités ont agi rapidement pour atténuer l'impact de la pandémie en augmentant les dépenses de santé et en offrant une aide ciblée aux ménages vulnérables et aux entreprises, avec notamment une aide alimentaire, la suspension des paiements des factures de services publics pour les populations les plus pauvres et des allègements fiscaux ciblés. Le financement du FMI contribuera à préserver l'espace budgétaire et à catalyser une aide supplémentaire de la communauté internationale, de préférence sous forme de dons.

Le FMI continue de suivre de près la situation du Sénégal et est prêt à fournir des conseils et une aide supplémentaire si nécessaire.

À l'issue des débats du conseil d'administration sur le Sénégal, M. Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président par intérim, a fait la déclaration ci-après :

1. La pandémie de COVID-19 a de graves répercussions sur le Sénégal et crée un besoin urgent de financement de la balance des paiements et du budget. Pour atténuer l'impact de la pandémie, les autorités ont agi rapidement en augmentant les dépenses de santé et en offrant une aide ciblée aux ménages vulnérables et aux entreprises, avec notamment une aide alimentaire, la suspension des paiements des factures de services publics pour les populations les plus pauvres et des allègements fiscaux ciblés.
2. Le financement d'urgence accordé par le FMI au titre de la facilité de crédit rapide et de l'instrument de financement rapide fournira des liquidités indispensables pour appuyer la riposte des autorités à la crise et catalysera une assistance supplémentaire de la communauté internationale, de préférence sous forme de dons.
3. Il est approprié de laisser le déficit budgétaire se creuser temporairement afin d'atténuer l'impact sanitaire et économique de la pandémie. Les politiques macroéconomiques devront également continuer d'être guidées dans la mesure du possible par les objectifs du programme soutenu par l'Instrument de coordination des politiques économiques (ICPE). Lorsque la crise s'atténuera, il sera nécessaire d'en revenir progressivement à l'objectif de déficit budgétaire de 3 % du PIB, qui est conforme aux règles budgétaires régionales, afin de préserver la viabilité de la position extérieure et de la dette.

Des financements additionnels concessionnels de la part des partenaires au développement seront indispensables afin de combler le déficit de financement restant, d'alléger la charge de l'ajustement et de préserver les résultats économiques impressionnants du Sénégal. Il sera également essentiel d'assurer que les ressources décaissées soient utilisées de manière ciblée, effective et transparente.



SÉNÉGAL

7 avril 2020

DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE ET D'ACHAT AU TITRE DE L'INSTRUMENT DE FINANCEMENT RAPIDE

THÈMES PRINCIPAUX

Contexte : La pandémie de COVID-19 fragilise les perspectives macroéconomiques du Sénégal. Les mesures visant à endiguer la propagation du virus, la baisse de la demande extérieure, la diminution des envois de fonds et l'arrêt soudain des voyages et du tourisme ont un impact considérable sur la croissance et créent des besoins de financement urgents pour le budget et la balance des paiements (BDP). Les autorités ont pris des mesures énergiques pour faire face à la pandémie en déclarant l'état d'urgence, en fermant les écoles, en suspendant le trafic aérien, en interdisant les rassemblements publics et en imposant un couvre-feu. Elles mettent en œuvre un plan complet visant à améliorer le système de santé et à limiter les répercussions économiques, notamment en créant un fonds de solidarité nationale et en apportant un soutien ciblé aux ménages et aux entreprises vulnérables.

Demande d'aide au FMI. Les autorités sollicitent une aide financière au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) et de l'instrument de financement rapide (IFR) pour un total de 323,6 millions de DTS (100 % de la quote-part) afin de combler au plus vite les besoins budgétaires et de financement extérieur résultant de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des efforts déployés pour la freiner. L'accès à la FCR/l'IFR devrait jouer le rôle de catalyseur et encourager d'autres partenaires extérieurs à financer les besoins restants.

Politiques économiques.

- **Politique budgétaire** : Permettre au déficit budgétaire de se creuser jusqu'à 5,6 % du PIB, donner la priorité aux dépenses de santé et aux mesures permettant d'endiguer l'épidémie, et fournir un soutien ciblé aux ménages et aux entreprises vulnérables. Élaborer un plan pour ramener le déficit en dessous de 3 % du PIB une fois que la crise se résorbera.
- **Politique monétaire** : Se tenir prêt au niveau régional pour fournir des liquidités au système financier, tout en assurant la disponibilité d'informations transparentes sur les garanties admissibles.
- **Stabilité financière** : Suivre de près l'impact du ralentissement économique et de la restructuration des prêts sur les bilans des banques et prendre les mesures nécessaires pour garantir la stabilité financière et une offre de crédit suffisante.

Les services du FMI sont favorables à la demande des autorités d'un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) et d'un achat au titre de l'instrument de financement rapide (IFR), compte tenu des besoins urgents de financement de la balance des paiements. Selon leur évaluation, l'endettement du Sénégal est viable et le pays dispose de capacités suffisantes pour rembourser le FMI. Le principal risque à court terme est une épidémie de COVID-19 plus étendue aux niveaux mondial et national, qui entraînerait un déclin économique beaucoup plus marqué en 2020 et une reprise plus lente par la suite.

Approuvé par
Annalisa Fedelino
 (département
 Afrique) et Ana
 Corbacho
 (département de la
 stratégie, des
 politiques et de
 l'évaluation)

Des entretiens se sont tenus à distance le 1^{er} avril 2020. La mission a été menée à bien par Corinne Deléchat (cheffe de mission), Bruno Versailles, David Stenzel (département Afrique), Etienne Yehoue (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), et Alexandra Fotiou (département des finances publiques), avec l'assistance de la représentante résidente Cemile Sancak et des économistes locaux Saidou Ba and Abdoulaye Fame. Hilary Devine (chargée de recherche), Naa-Kwaakai Quartey et Jacques Treilly (assistants administratifs au siège) et Bintou Wane (assistante administrative locale) ont également contribué à la rédaction de ce rapport. M. Oumar Diakité, du bureau des administrateurs, a participé aux entretiens de politique économique.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4
IMPACT DE LA PANDÉMIE ET PERSPECTIVES	5
ENTRETIENS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE	7
A. Politique budgétaire	7
B. Apporter de la liquidité et garantir la stabilité financière	10
ACCÈS ET CAPACITÉ À REMBOURSER LE FMI	11
APPRÉCIATION PAR LES SERVICES DU FMI	12
TABLEAUX	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2018–22	14
2. Balance des paiements, 2018–22 (milliards de CFAF)	15
3. Balance des paiements, 2018–22 (pourcentage du PIB)	16
4. Opérations budgétaires de l'administration centrale, classification du MSFP 2001, 2018–22 (milliards de CFAF)	17
5. Opérations budgétaires de l'administration centrale, classification du MSFP 2001, 2018–22 (pourcentage du PIB)	18
6. Situation monétaire, 2018–21	19
7. Indicateurs de solidité financière, 2011–19	20
8. Besoins et sources de financement extérieur, 2019–22	21
9. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2020–30	22
ANNEXE	
I. Lettre d'intention	23

CONTEXTE

1. La situation était encourageante sur le plan macroéconomique avant la pandémie de COVID-19. En janvier, le conseil d'administration a approuvé un nouvel accord triennal en faveur du Sénégal au titre de l'instrument de coordination de la politique économique, axé sur une croissance inclusive et tirée par le secteur privé, la consolidation de la stabilité macroéconomique et la gestion transparente des recettes attendues du secteur des hydrocarbures. Selon les estimations, la croissance a atteint 5,3 % en 2019, soit moins que les 6 % initialement prévus, en raison de l'irrégularité des précipitations qui a perturbé la production agricole. L'inflation est restée faible, à 1 % en moyenne, grâce à la baisse des prix des denrées alimentaires (-0,2 %). Le déficit des transactions courantes est estimé à environ 9 % fin 2019, à peu près au même niveau qu'en 2018. L'endettement du secteur public reste viable.

2. Situation budgétaire. Les données préliminaires indiquent que le déficit en termes nominaux était conforme à la loi de finances rectificative ainsi qu'à l'objectif quantitatif de l'ICPE. Toutefois, suite à la révision à la baisse du PIB nominal pour 2018, le déficit budgétaire a atteint 3,1 % du PIB, dépassant de peu le critère de convergence de l'UEMOA. Pour la période du 1^{er} janvier au 17 mars, les recettes intérieures ont dépassé les prévisions de 0,1 % du PIB, tandis que le niveau de dépenses s'est révélé globalement conforme aux prévisions.

3. Les résultats atteints dans le cadre du programme appuyé par l'ICPE sont solides. D'après les informations préliminaires, tous les objectifs quantitatifs de fin décembre 2019 ont été atteints, sauf pour ce qui concerne le plafonnement du nombre de marchés publics conclus sur la base d'une offre unique. L'objectif de réforme continu concernant le mécanisme d'ajustement des prix de détail du carburant et de l'électricité a été automatiquement atteint, étant donné que les cours mondiaux du pétrole ont baissé, et les deux objectifs de réforme récurrents concernant les rapports trimestriels sur la coopération entre les administrations douanière et fiscale ont été atteints. Les objectifs de réforme pour la fin juin étaient en voie d'être remplis, mais la redéfinition des priorités de l'action gouvernementale face à l'épidémie de coronavirus pourrait retarder la mise en œuvre de certaines réformes.

4. Le Sénégal commence à faire les frais de la pandémie de COVID-19, à mesure que la situation économique mondiale se détériore et que le virus se propage dans le pays. En date du 6 avril, on dénombrait 226 cas confirmés de COVID-19 dans le pays. Les autorités ont pris des mesures strictes pour endiguer l'épidémie, notamment la fermeture des écoles et des universités, des restrictions sur les déplacements nationaux et internationaux et l'annulation d'événements publics. Un plan stratégique de lutte contre la COVID-19 est en cours d'application pour : i) accroître les capacités de dépistage et de traitement, ii) renforcer les mesures préventives et iii) intensifier la communication. Sa mise en œuvre devrait coûter environ 70 milliards de francs CFA (0,5 % du PIB).

IMPACT DE LA PANDÉMIE ET PERSPECTIVES

5. Le virus a donné lieu à un besoin urgent de financement de la balance des paiements.

La croissance réelle du PIB a fortement fléchi par rapport à la période pré-pandémie, pour atteindre, selon les estimations, 3 % (contre 6,8 % prévus précédemment) (tableau 1 du texte). La balance des paiements est également fortement ébranlée, avec un besoin de financement estimé à environ 366 milliards de francs CFA (2,5 % du PIB). L'impact sur l'économie emprunte les principaux canaux suivants :

- **L'arrêt subit des voyages et du tourisme.** 1,6 million de visiteurs se sont rendus au Sénégal en 2018 ; selon le gouvernement, les recettes associées représentent environ 5,5 % du PIB et les emplois liés au tourisme constituent 9 % de l'emploi formel total. Cette brusque interruption de tous les voyages internationaux pèsera sur les exportations de services (qui devraient diminuer de 25 % en glissement annuel) et les activités économiques connexes. Les hôtels, les restaurants et les transports nationaux et internationaux seront très durement touchés.
- **La baisse de la demande extérieure.** La forte baisse de la croissance chez les principaux partenaires commerciaux du Sénégal réduira la demande d'exportations, qui devraient augmenter beaucoup plus lentement que prévu, ce qui réduira le ratio exportations/PIB d'environ 1 point de pourcentage du PIB.
- **La perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales.** Les difficultés d'approvisionnement découlant de la pandémie pourraient compromettre la mise en œuvre de certains projets d'investissement. En outre, certains biens de consommation importés ne peuvent pas être facilement remplacés par la production intérieure, ce qui pourrait exercer une pression à la hausse sur les prix, quoiqu'une demande globale plus faible devrait permettre de contenir l'inflation globale des prix à la consommation.
- **La baisse des envois de fonds.** Les envois de fonds représentent 10 % du PIB et constituent une source importante de revenus pour les ménages. Une part importante de ces transferts provient de pays particulièrement touchés par le virus, notamment la France, l'Italie et l'Espagne. Le ralentissement de la croissance dans les pays de la diaspora pourrait entraîner une baisse des envois de fonds à hauteur d'environ 1,5 % du PIB.
- **Le resserrement des conditions financières extérieures.** Les écarts de taux des euro-obligations ont augmenté de 280 points de base depuis le début de l'année et on s'attend à ce que les entrées nettes de capitaux soient plus faibles que prévu (de 0,4 % du PIB).
- **L'amélioration des termes de l'échange.** Les revenus des exportations d'or pourraient profiter d'une relative hausse des cours, mais l'impact principal provient de la baisse des prix du pétrole. Les importations de produits pétroliers représentaient environ 8 % du PIB en 2019. Sur la base des hypothèses actuelles, la baisse des prix pourrait réduire la facture des importations de pétrole d'environ 3 % du PIB.
- **Les mesures de confinement sur le territoire national.** L'état d'urgence, le couvre-feu nocturne, la fermeture des lieux de divertissement, l'annulation d'événements, l'interdiction des

rassemblements de masse et d'autres mesures de précaution auront un effet négatif sur l'activité économique. Si, par malheur, le virus devait continuer à se propager, ces effets pourraient être aggravés par une pénurie de main-d'œuvre et une augmentation de la mortalité.

Tableau 1 du texte. Sénégal : Cadre macroéconomique révisé, 2019-22

	2019		2020		2021		2022	
	Prél.	EBS/19/125	Proj.	EBS/19/125	Proj.	EBS/19/125	Proj.	
PIB réel (variation en %)	5,3	6,8	3,0	7,0	5,5	8,4	8,0	
Inflation de l'IPC, moyenne (%)	1,0	1,5	2,0	1,5	1,9	1,5	1,5	
Prêts/emprunts nets, dons compris (% du PIB)	-3,9	-3,0	-5,6	-3,0	-3,3	-3,0	-3,0	
Solde des transactions courantes (% du PIB)	-9,1	-10,7	-11,3	-10,5	-11,4	-7,7	-8,5	

Sources : autorités sénégalaises ; estimations et projections des services du FMI.

6. Le déficit budgétaire devrait provisoirement augmenter en 2020, passant de 3,2 % (niveau prévu dans le budget)¹ à 5,6 % du PIB, ce qui fera augmenter la dette, bien qu'à un niveau encore soutenable. Les impôts frappant les produits pétroliers (environ 15 % du total des recettes fiscales) et le commerce international devraient diminuer d'environ 300 milliards de francs CFA (2,1 % du PIB) consécutivement au fort recul des cours mondiaux du pétrole et à la fermeture des frontières due à la COVID-19. Comme le Sénégal maintient actuellement les prix intérieurs des carburants à un niveau supérieur aux prix mondiaux, la baisse des prix mondiaux devrait lui permettre de réaliser des économies à hauteur de 0,9 % du PIB, grâce à l'augmentation du montant des taxes acquittées par les importateurs de pétrole et à la réduction des subventions versées à la compagnie nationale d'électricité (SENELEC) pour lui permettre de maintenir les tarifs de l'électricité en dessous du seuil de rentabilité. Le cadrage budgétaire préliminaire des autorités évalue le coût des mesures de riposte à la pandémie de COVID-19 à environ 1,7 % du PIB (tableau 2 du texte). Ce chiffre est obtenu en additionnant le coût des mesures directes de soutien au secteur de la santé (0,5 % du PIB), des mesures fiscales (0,15 % du PIB) et des mesures de dépenses (1,05 % du PIB).

7. Les risques que la pandémie fait courir au secteur financier dépendront de la durée et de l'ampleur du choc. Le système bancaire aborde la crise avec des niveaux de fonds propres globalement suffisants, et l'encours de prêts improductifs est resté stable tout au long de l'année 2019. Toutefois, les prêts aux secteurs les plus touchés (tourisme, commerce et transport) constituent près d'un tiers de l'encours total du crédit, or la majorité de ces prêts sont à court terme, ce qui accentue les problèmes de liquidité et les risques de refinancement.

8. Les perspectives pour 2020 et au-delà demeurent très incertaines et présentent de sérieux risques baissiers. Les perspectives économiques reposent sur l'hypothèse d'une décrue de la pandémie au cours du second semestre 2020. En admettant que les chocs temporaires se résorbent, l'économie commencerait à se redresser en 2021 et la croissance augmenterait progressivement pour atteindre environ 5½ %. Le principal risque à court terme est que l'épidémie de COVID-19 prenne de l'ampleur au Sénégal, ce qui pourrait avoir de graves conséquences

¹ Lorsque le Sénégal a demandé à bénéficier de l'ICPE, les projections concernant le PIB nominal étaient de 5 % supérieures à celles du cadre macroéconomique actuel, de sorte que le déficit nominal est passé de 3,0 à 3,2 % du PIB.

sanitaires et humaines et entraîner un déclin économique plus marqué en 2020. La crise sera plus sévère et la reprise plus tardive si la pandémie se prolonge dans le temps ou bien s'installe sous une forme récurrente au niveau mondial ou régional. Un ralentissement économique mondial durable, conjugué à une baisse des prix des produits de base, pourrait retarder les investissements prévus pour mettre en valeur les ressources en hydrocarbures du Sénégal, et affecter la croissance à moyen terme.

ENTRETIENS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

La priorité absolue des autorités est de limiter l'impact de la pandémie et de soutenir les ménages et les entreprises vulnérables. Elles ont pris des mesures décisives pour mettre en place un plan de soutien économique. Les services du FMI travailleront avec les autorités pour parachever ce plan et en estimer le coût.

A. Politique budgétaire

9. Les autorités entendent laisser le déficit budgétaire se creuser pour amortir l'impact de la pandémie et souhaitent réorienter les dépenses. Les autorités donnent la priorité aux dépenses dans le domaine de la santé et en direction des ménages et des secteurs les plus vulnérables, tandis que des économies d'environ 125 milliards de francs CFA (environ 1 % du PIB, hors économies liées à la baisse du prix du pétrole) sont envisagées sur les dépenses courantes et les dépenses en capital non essentielles, ces dernières étant susceptibles d'être touchées par la réduction des importations et de la mobilité causée par la COVID-19. En outre, la volonté des autorités de maintenir les prix intérieurs des carburants à leur niveau actuel va dans le bon sens, car la baisse des prix mondiaux du pétrole devrait leur permettre de dégager d'importantes économies. Les autorités prévoient de rendre compte de manière transparente de ces nouvelles perspectives budgétaires dans un budget révisé qui sera disponible dans les prochaines semaines.

10. Les autorités ont annoncé un ensemble de mesures visant à soutenir les catégories les plus vulnérables de la population et les secteurs les plus touchés (tableau 2 du texte). À la mi-mars, les pouvoirs publics ont annoncé un premier train de mesures, d'un coût estimé à 73 milliards de francs CFA (0,5 % du PIB), pour combattre les effets directs de la COVID-19, en particulier sur les besoins du secteur de la santé. Au-delà du secteur de la santé, les priorités des autorités sont, d'une part, de renforcer la résilience et la cohésion sociale en prenant des mesures budgétaires en faveur des ménages et des entreprises les plus vulnérables et les plus touchés, avec notamment un montant de 69 milliards de francs CFA affecté à l'aide alimentaire d'urgence, et, d'autre part, d'assurer la disponibilité et la distribution de biens de première nécessité et de fournitures médicales, tout en préservant la stabilité macroéconomique. Les principales mesures budgétaires envisagées par les autorités sont les suivantes :

- En matière fiscale, le plan prévoit des mesures pour améliorer la liquidité et soulager les bilans des entreprises : i) la possibilité pour les entreprises de reporter les paiements liés aux régimes

de suspension de TVA² ; ii) une annulation pour un montant allant jusqu'à 75 % des impôts dus par les entreprises à la fin 2019 (dont le recouvrement aurait pris du temps), et iii) un soutien ciblé aux secteurs (hôtellerie, restauration, transports) et aux PME les plus touchés sous la forme d'un report de paiement de l'impôt.

- En matière de dépenses, la réaffectation des crédits et les économies réalisées sur les subventions aux carburants permettront de soutenir les secteurs de l'économie et les ménages les plus durement touchés, notamment par le biais de l'aide alimentaire et de transferts monétaires aux ménages vulnérables, et en accélérant le paiement des prestations qui n'ont toujours pas été versées. En ce qui concerne les transferts monétaires, les autorités prévoient de s'appuyer sur le programme existant de bourses familiales, dans un premier temps en étendant l'aide, au-delà des 300 000 ménages bénéficiaires actuels, à l'ensemble des 580 000 ménages considérés comme vulnérables et, avec le soutien de la Banque mondiale, en en faisant bénéficier un million de ménages au total, dont ceux qui viennent d'être frappés par la pandémie. Le fonds de solidarité nationale pourrait aussi être mobilisé pour soutenir les secteurs les plus touchés de manière transparente, en prenant en charge une partie des coûts de fonctionnement de certaines entreprises en difficulté, tels que les cotisations sociales ou encore certaines factures (eau, électricité...), dans le but de préserver les emplois.

11. Le gouvernement va mettre en place un fonds de riposte et de solidarité contre les effets de la COVID-19 (FORCE COVID-19) d'un volume maximal de 1 000 milliards de francs CFA (7 % du PIB), abondé par le budget de l'État, les contributions de divers partenaires financiers du Sénégal, ainsi que des dons volontaires du secteur privé³. Ce fonds est destiné à soutenir les ménages et les entreprises vulnérables.

² La TVA est suspendue pour les nouvelles entreprises jusqu'à leur entrée en activité puis doit être acquittée dans les 12 mois ; les paiements peuvent désormais s'étaler sur 36 mois.

³ Le fonds FORCE COVID-19 est un véhicule destiné à recueillir des aides d'urgence supplémentaires, qui seront toutes acheminées vers un compte spécial de la BCEAO. Il permet également d'effectuer le suivi des économies budgétaires réalisées en réaffectant les dépenses. Toutes les aides officielles et les modifications apportées au budget figureront dans une révision du budget 2020.

Tableau 2 du texte. Sénégal : Impact budgétaire de la COVID-19 en 2020

	LFI 2020	Niv. actuel	Diff.
Milliards de FCFA			
Recettes (dons compris)	3 122	2 808	-314
Impôts	2 675	2 370	-304
<i>Dont : impact de la baisse des prix mondiaux du pétrole</i>			11
<i>Dont : impact de la baisse des échanges</i>			-204
<i>Dont : impact de la diminution de la croissance</i>			-91
Autres impôts	41	41	0
Dons	293	314	21
Recettes non fiscales	154	124	-30
Dépenses	3 574	3 626	51
Charges	2 131	2 288	156
<i>Dont : autres économies réalisées sur les dépenses courantes</i>			-20
<i>Dont : montant des subventions à l'électricité - impact de la baisse des prix mondiaux du pétrole</i>			-42
<i>Dont : plan de riposte sanitaire contre la COVID-19</i>			73
<i>Dont : dépenses de protection sociale</i>			121
<i>Dont : autres mesures de soutien à l'économie</i>			35
Acquisition nette d'actifs non financiers	1 443	1 338	-105
<i>Dont : économies sur les dépenses en capital</i>			-105
Solde	-452	-817	-365
Financement	452	451	
Écart de financement		366	
Financement prévu au titre de la FCR/l'IFR		263	
Financement prévu par d'autres partenaires au développement		0	
Écart de financement résiduel 1/		103	
En % du PIB			
Solde	-3,1	-5,6	-2,5
Solde (basé sur le PIB nominal au moment de la demande d'ICPE)	-3,0		
Écart de financement		2,5	
Écart de financement résiduel 1/		0,7	

Sources : ministère des Finances et du Budget ; ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération ; estimations des services du FMI.

1/ À compléter par les partenaires au développement (Banque mondiale, BAfD, UE, AFD, etc.).

12. Les services du FMI prévoient une augmentation du déficit budgétaire à 5,6 % du PIB, soit 2,5 points de pourcentage de plus que ce qui était prévu dans le budget 2020. Le décaissement au titre de la FCR/l'IFR devrait permettre de combler 70 % de cet écart de financement (tableau 3 du texte). Les autorités et les services du FMI ont pris contact avec d'autres partenaires de développement, notamment des partenaires à l'appui budgétaire comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et l'Union européenne, et des partenaires bilatéraux

Tableau 3 du texte. Sénégal : écart de financement, 2020

milliards de FCFA	2020
1. Écart de financement	366
2. Financement du FMI	263
<i>% de la quote-part</i>	100
3. Soutien budgétaire d'autres bailleurs de fonds	0
Banque mondiale	118
Banque africaine de développement	50
BOAD	26
3. Écart de financement résiduel (1-2-3)	103
Part du financement du FMI (%)	72

Source : calculs des services du FMI.

comme la France, l'Allemagne et le Japon. Ils ont tous fait savoir qu'ils envisageaient d'accorder des prêts d'appui budgétaire concessionnels supplémentaires ou des dons pour combler le déficit de financement, et qu'ils préciseraient les montants et les délais dans les jours et les semaines à venir. Tout en reconnaissant que l'expansion budgétaire actuelle est nécessaire et justifiée, les services encouragent les autorités à se mettre d'accord avec les autorités de l'UEMOA sur ce non-respect temporaire du critère de convergence relatif au déficit budgétaire.

13. Dans la conjoncture actuelle, marquée par une grande incertitude, la probabilité que des risques budgétaires se matérialisent est élevée, même si les mesures proposées sont peu risquées. Les mesures proposées (voir tableau 2 du texte) sont directement liées à l'augmentation des coûts de santé ou à l'aide aux ménages et aux entreprises en difficulté. Pour limiter les risques futurs, ces mesures doivent être conçues de manière à pouvoir être facilement retirées une fois la pandémie terminée. Plus généralement, les risques budgétaires augmenteront avec le déclin de l'activité économique, notamment dans les secteurs les plus durement touchés, comme les transports ; ainsi, la compagnie Air Sénégal, détenue à 100 % par l'État, comporte un important passif conditionnel. Des risques budgétaires pourraient également se manifester dans la mesure où les particuliers et les entreprises pourraient être incapables de payer physiquement leurs impôts, même si le Sénégal a fait d'importants progrès dans la mise en place de systèmes de déclaration et de paiement dématérialisés, auxquels la plupart des grandes entreprises ont recours. Les services examineront avec les autorités les mesures budgétaires et les options de financement possibles pour le cas où la situation économique du Sénégal se détériorerait considérablement par rapport au scénario de référence actuel.

14. La dette publique du Sénégal devrait rester viable à moyen terme (voir le document d'accompagnement). Du fait du creusement du déficit budgétaire causé par la pandémie de COVID-19, la dette du secteur public devrait provisoirement dépasser 65 % du PIB en 2020, avant de retrouver une trajectoire descendante. Un tel scénario présuppose que le plan de relance prenne fin une fois la crise surmontée, de façon à ce que le déficit budgétaire retrouve le niveau prévu par le programme et conforme aux engagements pris auprès de l'UEMOA, et que le pays continue de privilégier les financements extérieurs concessionnels. Les autorités envisagent également de reporter voire d'annuler les emprunts extérieurs prévus pour le financement de projets moins urgents, afin de dégager une plus grande marge de manœuvre pour un soutien budgétaire supplémentaire à court terme. Ces mesures permettront de stabiliser la dette publique totale en dessous de 60 % du PIB à moyen terme, le risque de surendettement restant modéré.

B. Apporter de la liquidité et garantir la stabilité financière

15. Le 21 mars, la BCEAO a pris des mesures majeures pour préserver la stabilité financière et injecter des liquidités supplémentaires. Les services du FMI se félicitent de ces mesures, car l'apport de liquidités supplémentaires aux banques permettra, indirectement, de soulager leurs clients mis en difficulté par la baisse des recettes liée à la COVID-19. Ces mesures sont les suivantes :

- Augmentation de l'offre de liquidité aux banques, d'un montant hebdomadaire de 340 milliards de francs CFA ;

- Extension de l'accès aux guichets de refinancement de crédit de la BCEAO : le montant des titres de dette d'entreprises pouvant être pris en garantie passe à 1 050 milliards de francs CFA.
- Enveloppe de 25 milliards de francs CFA au fonds fiduciaire de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) pour augmenter le montant des ressources concessionnelles disponibles pour les États membres répondant aux conditions ;
- Mise en place d'un dispositif de soutien aux entreprises qui rencontrent des difficultés de remboursement, en coopération avec les banques. Les banques sont également encouragées à utiliser les ressources disponibles du guichet spécial pour le refinancement des crédits accordés aux PME.
- Ouverture de négociations avec les opérateurs d'argent mobile afin de réduire les coûts de transaction et d'inciter les gens à utiliser davantage les moyens de paiement numériques, pour limiter les contacts et les déplacements.

16. Le ralentissement économique et l'incertitude grandissante devraient peser sur les bilans des banques. Les prêts improductifs pourraient augmenter, et les ménages et les entreprises à court de liquidités pourraient avoir des difficultés à rembourser leurs emprunts à temps. Les services du FMI recommandent de surveiller de près la santé du système bancaire et de garantir un apport suffisant de liquidités. Les autorités entendent s'appuyer sur les dispositifs existants pour soutenir l'offre de crédit. Elles encouragent les banques et les institutions de microfinancement à se préparer à restructurer les prêts (notamment en prolongeant leur échéance) à titre provisoire et dans des délais bien déterminés.

ACCÈS ET CAPACITÉ À REMBOURSER LE FMI

17. Les autorités sollicitent un décaissement au titre de la FCR combiné à un achat au titre de l'IFR équivalant à 100 % de la quote-part du Sénégal (323,6 millions de DTS, soit environ 442 millions de dollars), dans le cadre de la protection contre les chocs exogènes. Le Sénégal remplit les conditions pour bénéficier d'un soutien au titre de la FCR/l'IFR. La pandémie devrait causer des dégâts économiques importants à court terme. Les critères d'admissibilité au financement d'urgence du FMI au titre de la FCR/l'IFR sont remplis : en effet, les importants déficits de financement du Sénégal, s'ils n'étaient pas comblés, pourraient entraîner de graves perturbations économiques. Par ailleurs, le besoin de financement de la balance des paiements devrait être satisfait dans un délai d'un an, sans nécessiter de modification majeure de la politique économique. Comme c'est normalement le cas pour les membres d'une union monétaire, le décaissement au titre de la FCR/l'IFR sera rétrocédé à l'État pour lui permettre de financer les dépenses liées à la pandémie. Conformément aux règles de panachage, un tiers de l'accès sera fourni au titre de la FCR (33,3 % de la quote-part, soit 107,87 millions de DTS) et deux tiers au titre de l'IFR (66,7 % de la quote-part, soit 215,73 millions de DTS).

18. L'accès total proposé, de 100 % de la quote-part, représente environ 72 % de l'écart de financement estimé. Sur la base des entretiens préliminaires avec les partenaires de développement, les autorités estiment que le déficit de financement restant pourrait être comblé

par des dons et des prêts à des conditions très concessionnelles, mais sont disposées à adapter leurs politiques si nécessaire. Les politiques macroéconomiques des autorités restent conformes aux objectifs de l'ICPE. La première revue de l'ICPE était censée être achevée d'ici la fin juin 2020, mais elle pourrait être retardée en fonction de l'évolution de la pandémie, et pour permettre aux autorités de consacrer toute leur attention et toutes leurs ressources humaines à la mise en œuvre immédiate de politiques de nature à atténuer les répercussions sanitaires et économiques de la crise. Le Sénégal applique depuis longtemps des politiques économiques de qualité et entretient d'excellentes relations avec le FMI, aussi les services sont convaincus que les autorités coopéreront avec le FMI et mettront en place des politiques économiques propres à absorber le choc causé par l'épidémie.

19. La dette du Sénégal est jugée viable et le pays devrait disposer des moyens suffisants pour rembourser le FMI. L'évaluation de janvier 2020 a montré que la dette du pays était viable et que son risque de surendettement était modéré. La mise à jour préliminaire de l'AVD, qui se fonde sur un scénario de référence révisé à la lumière des répercussions de la pandémie de COVID-19, montre que cette évaluation reste globalement inchangée, mais que l'espace budgétaire permettant d'absorber les chocs à court terme s'est encore réduit. La capacité de remboursement du Sénégal est bonne. À leur niveau le plus élevé, les remboursements au FMI resteront inférieurs à 10 % du niveau prévu du service de la dette extérieure totale (tableau 9) ; par ailleurs, le Sénégal s'est fermement engagé à mener des politiques macroéconomiques solides dans le cadre de l'instrument de coordination des politiques économiques en cours. Une seule des recommandations issues de l'évaluation des sauvegardes de 2018 n'a pas encore été pleinement suivie par la BCEAO. Cette recommandation, qui porte sur le renforcement de la fonction de gestion des risques, est en cours d'application. L'évaluation des sauvegardes a montré que, dans l'ensemble, BCEAO faisait preuve d'une gestion rigoureuse.

APPRÉCIATION PAR LES SERVICES DU FMI

20. La pandémie de Covid-19 a de graves répercussions sur le Sénégal. Les perspectives économiques à court terme se sont rapidement dégradées en raison de la forte aggravation de la situation économique mondiale et de l'impact des mesures de confinement sur le territoire national.

21. Le Sénégal est confronté à des besoins urgents de financement extérieur et budgétaire. La lutte contre la pandémie et les chocs extérieurs qui y sont associés ont accru les besoins immédiats de financement extérieur et budgétaire. Les perspectives macroéconomiques révisées des services, certes marquées par un degré d'incertitude inhabituel, font état de besoins de financement budgétaire et extérieur supplémentaires de 2½ % du PIB.

22. Les services saluent la réaction rapide des autorités pour endiguer la propagation du virus et limiter son impact. Il convient de donner la priorité aux dépenses de santé visant à se préparer à une propagation du virus, ainsi qu'aux dépenses liées aux mesures de confinement. Pour atténuer les effets négatifs du virus sur l'économie, il convient d'apporter une aide ciblée aux ménages les plus vulnérables et aux secteurs les plus touchés. L'assouplissement provisoire de

l'orientation budgétaire se justifie pleinement. Les services se félicitent que les autorités soient déterminées à ramener le déficit budgétaire en dessous de 3 % du PIB, conformément aux critères budgétaires de l'UEMOA, à mesure que la situation se normalisera.

23. Les autorités restent attachées à la viabilité des finances publiques et de la dette à moyen terme. Les autorités sollicitent différents partenaires de développement pour obtenir des dons et des financements concessionnels, de manière à pouvoir faire face aux contraintes budgétaires résultant des dépenses de sécurité et de santé, et préserver la viabilité de la dette. La révision des hypothèses de référence de l'AVD au vu des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie sénégalaise confirme la viabilité de la dette du pays, y compris dans le scénario le plus pessimiste par rapport à la situation qui prévalait avant la pandémie.

24. Les services du FMI appuient la demande des autorités concernant un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide et un achat au titre de l'instrument de financement rapide pour un montant total de 323,6 millions de DTS (100 % de la quote-part du pays). La position des services se fonde sur les besoins de financement urgents de la balance des paiements découlant des graves conséquences de la pandémie, sur les politiques que les autorités mènent et prévoient de mener pour faire face à ce choc externe, ainsi que sur leurs solides antécédents, qui réduiront les risques pour le FMI. Compte tenu des besoins de financement urgents de la balance des paiements et de la gravité du choc, les services examineront avec les autorités la nécessité de reporter les entretiens portant sur la première revue de l'accord au titre de l'ICPE, en visant un achèvement avant le 30 septembre 2020.

Tableau 1. Sénégal : principaux indicateurs économiques et financiers, 2018-22

	2018		2019		2020		2021		2022
	Prel.	EBS/19/125	Prel.	EBS/19/125	Proj.	EBS/19/125	Proj.	Proj.	
	(variation annuelle en pourcentage)								
Revenu national et prix									
PIB à prix constants	6.4	6.0	5.3	6.8	3.0	7.0	5.5	8.0	
Dont : PIB hors hydrocarbures	6.4	6.0	5.3	6.8	3.0	7.0	5.5	6.8	
Dont : PIB du secteur des hydrocarbures	
Dont: PIB hors agriculture	6.0	6.0	5.8	6.6	2.7	7.0	5.7	8.3	
Déflateur du PIB	-0.5	1.1	1.7	1.1	2.0	1.8	1.7	1.4	
Prix à la consommation									
Moyenne annuelle	0.5	1.0	1.0	1.5	2.0	1.5	1.9	1.5	
Fin de période	1.1	2.0	0.6	1.5	1.9	1.5	2.0	1.1	
Secteur extérieur									
Exportations, f.à.b. (francs CFA)	17.8	13.8	13.5	13.8	-3.7	13.4	12.3	27.1	
Importations, f.à.b. (francs CFA)	16.0	7.8	9.4	11.4	-7.9	10.8	13.2	9.5	
Volume des exportations	8.3	12.0	15.0	13.6	2.0	12.0	12.8	36.7	
Volume des importations	8.3	7.5	14.6	10.3	1.4	12.3	13.2	10.4	
Termes de l'échange ("-" = détérioration)	1.5	1.4	3.4	-0.8	4.0	2.6	-0.4	-6.2	
Taux de change effectif nominal	4.1	...	-1.3	
Taux de change effectif réel	1.7	...	-4.5	
	(Variation en pourcentage de la monnaie au sens large au début de l'année)								
Monnaie au sens large	14.2	9.1	8.2	6.6	2.9	...	4.1	...	
Avoirs intérieurs nets	4.8	4.9	7.5	9.1	7.4	...	5.7	...	
Crédit intérieur	0.0	
Crédit à l'État (net)	1.5	3.4	1.7	3.0	7.0	...	1.4	...	
Crédit à l'économie (net)	1.4	4.4	6.1	6.6	1.5	...	5.6	...	
	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Opérations financières de l'État									
Recettes	18.8	20.3	20.2	20.7	19.3	21.5	19.5	20.3	
Dons	2.0	1.9	1.6	1.9	2.2	1.9	2.0	1.9	
Dépenses totales et prêts nets	22.4	24.0	24.1	23.7	25.0	24.5	22.8	23.3	
Solde budgétaire global	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Base ordres de paiement, dons exclus	-5.6	-5.7	-5.5	-4.9	-7.8	-4.9	-5.3	-5.0	
Base ordres de paiement, dons inclus	-3.6	-3.7	-3.9	-3.0	-5.6	-3.0	-3.3	-3.0	
Prêts/emprunts nets (solde global, hors opération SENELEC)	-3.6	-3.0	-3.2	-3.0	-5.6	-3.0	-3.3	-3.0	
Solde budgétaire primaire	-1.7	-1.8	-1.9	-0.9	-3.5	-1.1	-1.2	-1.1	
Épargne et investissement									
Solde courant (transferts officiels inclus)	-8.8	-9.2	-9.1	-10.7	-11.3	-10.5	-11.4	-8.5	
Solde courant (transferts officiels exclus)	-9.2	-9.4	-9.5	-10.9	-11.6	-10.9	-11.7	-8.8	
Investissement intérieur brut	32.5	30.7	33.4	32.2	30.4	35.2	33.3	33.4	
Publique ¹	6.3	7.5	7.3	7.7	8.0	8.5	7.9	8.6	
Non publique	26.2	23.2	26.1	24.5	22.4	26.8	25.4	24.7	
Épargne nationale brute	23.7	21.5	24.3	21.5	19.1	24.7	21.9	24.9	
Publique	5.0	7.9	6.6	8.6	5.8	8.9	6.1	7.1	
Non publique	18.7	13.7	17.7	12.9	13.3	15.8	15.7	17.8	
Dettes publiques									
Dette publique totale	62.1	63.7	64.2	61.9	67.4	60.8	67.6	66.5	
Dette publique intérieure ²	13.9	10.2	11.2	10.0	13.3	9.8	13.7	14.7	
Dette publique extérieure	48.1	53.5	52.9	51.9	54.2	51.0	53.9	51.8	
Service de la dette publique	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
En pourcentage des recettes publiques	42.8	29.8	27.6	29.8	31.2	22.8	28.5	28.6	
Pour mémoire									
Produit intérieur brut (milliards de FCFA)	12907	13983	13815	15085	14516	16421	15580	17074	
Produit intérieur brut (milliards de FCFA)	12907	13983	13815	15085	14516	16421	15580	16798	
Produit intérieur brut (milliards de dollars)	23.2	...	23.6	
Part des hydrocarbures dans le PIB total (%)	1.6	
Taux de change nominal (FCFA/dollars, moyenne annuelle)	555	...	586	

Sources: autorités sénégalaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Sur la base des nouveaux comptes nationaux, rebasé en 2014² Tient compte du reclassement de l'investissement public.³ À partir de 2017, les données préliminaires portant sur le secteur public au sens large entrent dans le calcul du niveau d'endettement, du service de la dette et des recettes de l'État.⁴ La dette intérieure inclut les titres publics émis en monnaie locale et détenus par des résidents de l'UEMOA.

Tableau 2. Sénégal : balance des paiements, 2018-22
(milliards de FCFA)

	2018		2019		2020		2021		2022
	Prel.	EBS/19/125	Prel.	EBS/19/125	Proj.	EBS/19/125	Proj.	Proj.	
(milliards FCFA, sauf indication contraire)									
Solde des transactions courantes	-1,131	-1,284	-1,262	-1,612	-1,636	-1,731	-1,781	-1,451	
Balance des biens	-1,787	-1,865	-1,860	-2,023	-1,605	-2,173	-1,838	-1,524	
Exportations, f.à.b.	2,247	2,388	2,551	2,716	2,457	3,079	2,759	3,508	
Importations, f.à.b.	-4,034	-4,253	-4,411	-4,739	-4,062	-5,252	-4,597	-5,032	
Services (net)	-154	-311	-287	-560	-687	-802	-803	-695	
Exportations	789	782	782	823	582	878	813	969	
Importations	-943	-1,093	-1,070	-1,383	-1,269	-1,680	-1,616	-1,664	
Revenu (net)	-334	-384	-385	-463	-463	-410	-498	-825	
Crédits	239	226	218	243	229	218	242	260	
Débits	-573	-610	-603	-706	-692	-628	-740	-1,084	
<i>Dont: intérêts sur la dette publique</i>	-203	-242	-235	-281	-274	-258	-273	-282	
Transferts courants sans contrepartie (net)	1,144	1,275	1,270	1,434	1,119	1,655	1,357	1,593	
Privés (net)	1,109	1,246	1,248	1,407	1,098	1,601	1,336	1,558	
Publics (net)	35	30	22	28	21	54	22	35	
<i>Dont: dons budgétaires</i>	39	20	31	21	33	44	34	36	
Compte de capital et compte financier	1,598	1,528	1,507	1,495	1,035	1,655	1,718	1,679	
Compte de capital	245	253	221	273	273	285	292	312	
Transferts de capitaux privés	11	15	15	15	15	10	15	16	
Dons projets	237	240	208	260	261	279	279	298	
Annulation de la dette et autres transferts	-3	-2	-2	-2	-2	-3	-2	-2	
Compte financier	1,354	1,275	1,286	1,221	761	1,370	1,426	1,367	
Investissements directs	442	523	513	718	665	773	784	756	
Investissements de portefeuille (net)	898	21	61	115	-40	56	160	146	
Dont : émission d'eurobonds	1,185	0	0	0	0	131	131	0	
Autres investissements	13	731	712	388	136	541	482	465	
Secteur public (net)	57	835	610	447	-13	528	244	238	
<i>Dont: décaissements</i>	320	1,005	780	869	408	832	548	552	
prêts programmes	40	285	263	82	-78	81	88	87	
prêts projets	281	401	392	501	426	426	400	405	
autres	0	319	125	286	60	325	60	60	
amortissement	-263	-170	-170	-422	-422	-304	-304	-314	
Secteur privé (net)	-44	-104	102	-59	149	13	239	226	
Erreurs et omissions	42	0	-93	0	0	0	0	0	
Solde global	509	243	151	-117	-601	-76	-63	228	
Financement	-509	-243	-151	117	235	76	63	-228	
Avoirs extérieurs nets ¹	-364	-243	-302	117	235	76	63	-228	
Utilisation nette des ressources du FMI	-19	-13	-13	-3	-3	0	0	0	
Achats/décaissements	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rachats/remboursements	-19	-13	-13	-3	-3	0	0	0	
Autres	-345	-230	-289	120	238	76	63	-228	
Banques créatrices de monnaie	-145	0	151	0	0	0	0	0	
Écart de financement					366				
Financement prévu au titre de la FCR					263				
Écart de financement résiduel	0	0	0	0	103	0	0	0	
<i>Pour mémoire :</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	
Solde des transactions courantes	0	0	0	0	0	0	0	0	
Transferts officiels courants compris (% PIB)	-9	-9	-9	-11	-11	-11	-11	-8	
Transferts officiels courants exclus (% PIB)	-9	-9	-9	-11	-12	-11	-12	-9	
Produit intérieur brut	12,907	13,983	13,815	15,085	14,516	16,421	15,580	17,074	

Sources : BCEAO; estimations et projections des services du FMI.

¹ Ce chiffre ne représente pas l'incidence de ce pays sur la position extérieure agrégée de l'UEMOA ou sur ses réserves mutualisées puisque les données intègrent des flux intra-UEMOA relevant du compte des transactions courantes, du compte de capital et du compte financier.

Tableau 3. Sénégal : balance des paiements, 2018-22
(en pourcentage du PIB)

	2018		2019		2020		2021		2022
	Prel.	EBS/19/125	Prel.	EBS/19/125	Proj.	EBS/19/125	Proj.	Proj.	
	(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Solde des transactions courantes	-8.8	-9.2	-9.1	-10.7	-11.3	-10.5	-11.4	-8.5	
Balance des biens	-13.8	-13.3	-13.5	-13.4	-11.1	-13.2	-11.8	-8.9	
Exportations, f.à.b.	17.4	17.1	18.5	18.0	16.9	18.8	17.7	20.5	
Importations, f.à.b.	-31.3	-30.4	-31.9	-31.4	-28.0	-32.0	-29.5	-29.5	
Services (net)	-1.2	-2.2	-2.1	-3.7	-4.7	-4.9	-5.2	-4.1	
Exportations	6.1	5.6	5.7	5.5	4.0	5.3	5.2	5.7	
Importations	-7.3	-7.8	-7.7	-9.2	-8.7	-10.2	-10.4	-9.7	
Revenu (net)	-2.6	-2.7	-2.8	-3.1	-3.2	-2.5	-3.2	-4.8	
Crédits	1.9	1.6	1.6	1.6	1.6	1.3	1.6	1.5	
Débits	-4.4	-4.4	-4.4	-4.7	-4.8	-3.8	-4.8	-6.4	
<i>Dont: intérêts sur la dette publique</i>	-1.6	-1.7	-1.7	-1.9	-1.9	-1.6	-1.8	-1.7	
Transferts courants sans contrepartie (net)	8.9	9.1	9.2	9.5	7.7	10.1	8.7	9.3	
Privés (net)	8.6	8.9	9.0	9.3	7.6	9.7	8.6	9.1	
Publics (net)	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1	0.3	0.1	0.2	
<i>Dont: dons budgétaires</i>	0.3	0.1	0.2	0.1	0.2	0.3	0.2	0.2	
Compte de capital et compte financier	12.4	10.9	10.9	9.9	7.1	10.1	11.0	9.8	
Compte de capital	1.9	1.8	1.6	1.8	1.9	1.7	1.9	1.8	
Transferts de capitaux privés	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	
Dons projets	1.8	1.7	1.5	1.7	1.8	1.7	1.8	1.7	
Annulation de la dette et autres transferts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Compte financier	10.5	9.1	9.3	8.1	5.2	8.3	9.2	8.0	
Investissements directs	3.4	3.7	3.7	4.8	4.6	4.7	5.0	4.4	
Investissements de portefeuille (net)	7.0	0.1	0.4	0.8	-0.3	0.3	1.0	0.9	
<i>Dont : émission d'eurobonds</i>	9.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.8	0.0	
Autres investissements	0.1	5.2	5.2	2.6	0.9	3.3	3.1	2.7	
Secteur public (net)	0.4	6.0	4.4	3.0	-0.1	3.2	1.6	1.4	
<i>Dont: décaissements</i>	2.5	7.2	5.6	5.8	2.8	5.1	3.5	3.2	
prêts programmes	0.3	2.0	1.9	0.5	-0.5	0.5	0.6	0.5	
prêts projets	2.2	2.9	2.8	3.3	2.9	2.6	2.6	2.4	
autres	0.0	2.3	0.9	1.9	0.4	2.0	0.4	0.4	
amortissement	-2.0	-1.2	-1.2	-2.8	-2.9	-1.9	-2.0	-1.8	
Secteur privé (net)	-0.3	-0.7	0.7	-0.4	1.0	0.1	1.5	1.3	
Erreurs et omissions	0.3	0.0	-0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Solde global	3.9	1.7	1.1	-0.8	-4.1	-0.5	-0.4	1.3	
Financement	-3.9	-1.7	-1.1	0.8	1.6	0.5	0.4	-1.3	
Avoirs extérieurs nets ¹	-2.8	-1.7	-2.2	0.8	1.6	0.5	0.4	-1.3	
Utilisation nette des ressources du FMI	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Achats/décaissements	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Rachats/remboursements	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Autres	-2.7	-1.6	-2.1	0.8	1.6	0.5	0.4	-1.3	
Banques créatrices de monnaie	-1.1	0.0	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Écart de financement					2.5				
Financement prévu au titre de la FCR					1.8				
Écart de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	
Pour mémoire :									
Produit intérieur brut (milliards FCFA)	12,907	13,983	13,815	15,085	14,516	16,421	15,580	17,074	

Sources : BCEAO; estimations et projections des services du FMI.

¹ Ce chiffre ne représente pas l'incidence de ce pays sur la position extérieure agrégée de l'UEMOA ou sur ses réserves mutualisées puisque les données intègrent des flux intra-UEMOA relevant du compte des transactions courantes, du compte de capital et du compte

Tableau 4. Sénégal : opérations budgétaires de l'administration centrale, classification du MSFP 2001¹, 2018-22
(en milliards de FCFA)

	2018		2019		2020		2021	2022
	Prel.	EBS/19/125	Prel.	EBS/19/125	Proj.	EBS/19/125	Proj.	Proj.
	(milliards FCFA)							
Recettes	2,425	2,833	2,789	3,122	2,808	3,537	3,039	3,458
Recettes fiscales	1,990	2,400	2,410	2,675	2,370	3,059	2,594	2,981
Impôts sur les hydrocarbures	4
Impôts hors hydrocarbures	1,990	2,400	2,410	2,675	2,370	3,059	2,594	2,976
Impôts directs	648	746	760	785	740	920	703	890
Impôts sur les biens et services	1,016	1,269	1,247	1,412	1,276	1,593	1,475	1,630
Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internation.	290	345	366	437	313	501	372	412
Autres recettes fiscales	36	39	38	41	41	45	44	48
Dons	256	271	225	293	314	312	312	332
Budget	20	31	17	33	54	33	33	33
Projets	237	240	208	260	261	279	279	298
Autres recettes	179	162	154	154	124	167	133	146
Dépenses	2,896	3,349	3,326	3,575	3,627	4,026	3,546	3,973
Charges	1,865	2,061	2,166	2,132	2,289	2,312	2,128	2,272
Rémunération des salariés	682	744	733	818	818	887	851	933
Utilisation des biens et services	306	389	281	312	377	476	311	340
Intérêts	256	278	271	324	317	301	316	328
Subventions	130	292	297	189	267	163	142	105
Dons (courants hors FSE)	207	212	364	315	286	261	307	336
Prestations sociales	7	25	15	31	31	53	34	45
Autres charges	278	121	204	158	193	172	168	184
Acquisition nette d'actifs non financiers ²	1,030	1,295	1,160	1,443	1,338	1,713	1,418	1,700
Domestically financed	513	655	560	666	652	1,009	739	997
Externally financed	518	641	600	762	687	705	679	703
Capacité/besoin de financement (<i>solde global</i>)	-470	-523	-537	-453	-818	-489	-507	-515
Prêts/emprunts nets (hors paiement ponctuel à la SENELEC) ³	-470	-423	-437	-453	-818	-489	-507	-515
0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transactions sur actifs et passifs financiers (financement)	-470	-523	-537	-452	-452	-489	-507	-515
Acquisition nette d'actifs financiers	166	-36	-73	-130	-93	0	0	0
Intérieurs	166	-36	-73	-130	-93	0	0	0
Numéraire et dépôts	166	-36	-73	-130	-93	0	0	0
Autres comptes à recevoir	0	0	0	0	0	0	0	0
Extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0
Accumulation nette de passifs	636	487	464	322	360	489	507	515
Intérieurs	-326	-167	-173	-40	-47	148	133	179
FMI et DTS	-19	-13	-13	-3	-3	0	0	0
Titres de dette (nets)	-183	1	1	159	159	194	191	226
Crédits	-48	-55	-12	-47	-82	-33	-44	-47
Autres comptes à payer ⁴	-75	-100	-100	-121	-121	0	0	0
Extérieurs	962	647	637	352	406	341	374	336
Titres de dette (nets)	905	14	54	141	134	78	163	132
Bons du Trésor et obligations émises dans l'UEMOA	-280	14	54	141	134	-54	32	132
Euro-obligations	1,185	0	0	0	0	131	131	0
Crédits	57	641	582	221	272	263	210	203
Prêts programmes	40	285	263	82	197	81	88	87
Prêts projets	281	401	392	501	426	426	400	405
Prêts non concessionnels	0	125	125	-65	-65	60	60	60
Autres	-263	-170	-197	-297	-286	-304	-337	-349
Autres comptes à payer	0	0	0	0	0	0	0	0
Écart de financement					366			
Financement prévu au titre de la FCR					263			
Écart de financement résiduel					103			
<i>Pour mémoire :</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
Financement total (déficit + emprunt supplémentaire non budg)	545	623	637	574	939	489	507	515
Acquittement d'engagements en souffrance	...	100	100	113	113	124	124	112
Recettes tirées du secteur des hydrocarbures ⁵	5
PIB nominal	12,907	13,983	13,815	15,085	14,516	16,421	15,580	17,074

Sources : ministère des Finances ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Manuel de statistiques des finances publiques: (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fs/manual>).

² S'agissant des projections, les subventions ne tiennent pas compte des changements de reclassification, ce qui sera fait pendant la mission.

³ Opération ponctuelle destinée à apurer les obligations non honorées de l'administration centrale envers la compagnie nationale d'électricité SENELEC et liée pour l'essentiel aux subventions aux tarifs de l'électricité en 2017-18.

⁴ À partir de 2016, Opérations de trésorerie pour financer i) le fonctionnement du Groupe de la Poste (La Poste et Postes Finance), ii) les retraites (Fonds national de retraites), et iii) la réduction de l'encours des comptes de dépôt.

⁵ Il s'agit du total des recettes que l'État sénégalais prélève sur le secteur des hydrocarbures ; ce montant est supérieur à ce qui figure au budget annuel de l'administration centrale.

Tableau 5. Sénégal : opérations budgétaires de l'administration centrale, classification du MSFP 2001¹, 2018-22
(en pourcentage du PIB)

	2018		2019		2020		2021		2022	
	Prel.	EBS/19/125	Prel.	EBS/19/125	Proj.	EBS/19/125	Proj.	EBS/19/125	Proj.	Proj.
	(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Recettes	18.8	20.3	20.2	20.7	19.3	21.5	19.5	20.3		
Recettes fiscales	15.4	17.2	17.4	17.7	16.3	18.6	16.6	17.5		
Impôts sur les hydrocarbures	0.03		
Impôts hors hydrocarbures	15.4	17.2	17.4	17.7	16.3	18.6	16.6	17.4		
Impôts directs	5.0	5.3	5.5	5.2	5.1	5.3	4.5	5.2		
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	4.7	5.0	5.1	4.9	4.8	4.8	4.1	4.8		
Impôts sur les salaires et la main d'œuvre	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1		
Impôts sur le patrimoine	0.3	0.3	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3		
Impôts sur les biens et services	7.9	9.1	9.0	9.4	8.8	9.7	9.5	9.5		
Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	2.2	2.5	2.6	2.9	2.2	3.0	2.4	2.4		
Autres recettes fiscales	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3		
Dons	2.0	1.9	1.6	1.9	2.2	1.9	2.0	1.9		
Budget	0.2	0.2	0.1	0.2	0.4	0.2	0.2	0.2		
Projets	1.8	1.7	1.5	1.7	1.8	1.7	1.8	1.7		
Autres recettes	1.4	1.2	1.1	1.0	0.9	1.0	0.9	0.9		
Dépenses	22.4	24.0	24.1	23.7	25.0	24.5	22.8	23.3		
Charges	14.5	14.7	15.7	14.1	15.8	14.1	13.7	13.3		
Rémunération des salariés	5.3	5.3	5.3	5.4	5.6	5.4	5.5	5.5		
Utilisation des biens et services	2.4	2.8	2.0	2.1	2.6	2.9	2.0	2.0		
Intérêts	2.0	2.0	2.0	2.1	2.2	1.8	2.0	1.9		
Aux non-résidents	1.6	1.7	1.7	1.9	1.9	0.0	1.8	1.7		
Aux résidents	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.0	0.3	0.3		
Subventions	1.0	2.1	2.1	1.3	1.8	1.0	0.9	0.6		
Dons (courants hors FSE)	1.6	1.5	2.6	2.1	2.0	1.6	2.0	2.0		
Prestations sociales	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2	0.3	0.2	0.3		
Autres charges	2.2	0.9	1.5	1.0	1.3	1.0	1.1	1.1		
Acquisition nette d'actifs non financiers ²	8.0	9.3	8.4	9.6	9.2	10.4	9.1	10.0		
Capacité/besoin de financement (<i>solde global</i>)	-3.6	-3.7	-3.9	-3.0	-5.6	-3.0	-3.3	-3.0		
Prêts/emprunts nets (hors paiement ponctuel à la SENELEC) ³	-3.6	-3.0	-3.2	-3.0	-5.6	-3.0	-3.3	-3.0		
Transactions sur actifs et passifs financiers (financement)	-3.6	-3.7	-3.9	-3.0	-3.1	-3.0	-3.3	-3.0		
Acquisition nette d'actifs financiers	1.3	-0.3	-0.5	-0.9	-0.6	0.0	0.0	0.0		
Intérieurs	1.3	-0.3	-0.5	-0.9	-0.6	0.0	0.0	0.0		
Numéraire et dépôts	1.3	-0.3	-0.5	-0.9	-0.6	0.0	0.0	0.0		
Titres de dette	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Crédits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres comptes à recevoir	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Extérieurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Accumulation nette de passifs	4.9	3.5	3.4	2.1	2.5	3.0	3.3	3.0		
Intérieurs	-2.5	-1.2	-1.3	-0.3	-0.3	0.9	0.9	1.0		
FMI et DTS	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Titres de dette (nets)	-1.4	0.0	0.0	1.1	1.1	1.2	1.2	1.3		
Crédits	-0.4	-0.4	-0.1	-0.3	-0.6	-0.2	-0.3	-0.3		
Autres comptes à payer ⁴	-0.6	-0.7	-0.7	-0.8	-0.8	0.0	0.0	0.0		
Extérieurs	7.5	4.6	4.6	2.3	2.8	2.1	2.4	2.0		
Titres de dette (nets)	7.0	0.1	0.4	0.9	0.9	0.5	1.0	0.8		
Bons du Trésor et obligations émises dans l'UEMOA	-2.2	0.1	0.4	0.9	0.9	-0.3	0.2	0.8		
Euro-obligations	9.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.8	0.0		
Crédits	0.4	4.6	4.2	1.5	1.9	1.6	1.3	1.2		
Prêts programmes	0.3	2.0	1.9	0.5	1.4	0.5	0.6	0.5		
Prêts projets	2.2	2.9	2.8	3.3	2.9	2.6	2.6	2.4		
Prêts non concessionnels	0.0	0.9	0.9	-0.4	-0.4	0.5	0.4	0.4		
Autres	-2.0	-1.2	-1.4	-2.0	-2.0	-1.9	-2.2	-2.0		
Autres comptes à payer	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Écart de financement					2.5					
Financement prévu au titre de la FCR					1.8					
Écart de financement résiduel					0.7					
Pour mémoire :										
Financement total (déficit + emprunt supplémentaire non budgétaire)	4.2	4.5	4.6	3.8	6.5	3.0	3.3	3.0		
Acquittement d'engagements en souffrance	...	0.7	0.7	0.7	0.8	0.6	0.8	0.7		
Recettes tirées du secteur des hydrocarbures ⁵	0.03		
Taxes hors hydrocarbures / PIB hors hydrocarbures	17.44		
PIB nominal	12,907	13,983	13,815	15,085	14,516	16,421	15,580	17,074		

Sources : ministère des Finances ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Manuel de statistiques des finances publiques: (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fs/manual>).² S'agissant des projections, les subventions ne tiennent pas compte des changements de reclassification, ce qui sera fait pendant la mission.³ Opération ponctuelle destinée à apurer les obligations non honorées de l'administration centrale envers la compagnie nationale d'électricité SENELEC et liée pour l'essentiel aux subventions aux tarifs de l'électricité en 2017-18.⁴ À partir de 2016, Opérations de trésorerie pour financer i) le fonctionnement du Groupe de la Poste (La Poste et Postes Finance), ii) les retraites (Fonds national de retraites), et iii) la réduction de l'encours des comptes de dépôt.⁵ Il s'agit du total des recettes que l'État sénégalais prélève sur le secteur des hydrocarbures ; ce montant est supérieur à ce qui figure au budget annuel de l'administration

Tableau 6. Sénégal : situation monétaire, 2018-21

	2018	2019		2020		2021
	Act.	EBS/19/125	Proj.	EBS/19/125	Proj.	Proj.
	(en milliards de FCFA)					
Avoirs extérieurs nets	1,820	2,063	1,971	1,946	1,736	1,673
BCEAO	1,167	1,410	1,469	1,293	1,234	1,172
Banques commerciales	653	653	501	653	501	501
Avoirs intérieurs nets	3,769	4,025	4,162	4,547	4,582	4,916
Crédit intérieur net	4,746	5,155	5,157	5,701	5,639	6,049
Crédit net à l'État ¹	471	651	560	822	956	1,037
Banque centrale	-174	-151	-191	-23	162	162
Banques commerciales	644	802	751	845	794	875
Autres établissements	2	2	2	2	2	2
Crédit à l'économie	4,275	4,504	4,597	4,880	4,682	5,013
Comptes du capital	-717	-769	-749	-829	-787	-845
Autres postes (net)	-260	-362	-245	-325	-269	-288
Monnaie au sens large	5,255	5,731	5,687	6,107	5,850	6,089
Circulation fiduciaire hors banques	1,190	1,414	1,302	1,507	1,474	1,535
Total dépôts	4,065	4,317	4,385	4,601	4,376	4,554
Dépôts à vue	2,418	2,637	2,666	2,810	2,743	2,855
Dépôts à terme	1,647	1,680	1,718	1,791	1,633	1,700
Passifs illiquides	334	357	446	386	468	500
	(variation pourcentage de la monnaie centrale en début de période)					
Avoirs extérieurs nets	11.1	4.6	2.9	-2.0	-4.1	-1.1
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoirs intérieurs nets	4.8	4.9	7.5	9.1	7.4	5.7
Crédit net à l'État ¹	1.5	3.4	1.7	3.0	7.0	1.4
Crédit à l'économie	1.4	4.4	6.1	6.6	1.5	5.6
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Monnaie au sens large	14.2	9.1	8.2	6.6	2.9	4.1
	(unités indiquées)					
<i>Pour mémoire :</i>						
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/monnaie au sens large; fin de période)	2.5	2.4	2.4	2.5	2.5	2.6
Croissance du PIB nominal (croissance en %)	5.9	7.2	7.0	7.9	5.1	7.3
Crédit au secteur privé (croissance en %)	4.9	6.0	6.7	9.3	2.1	8.0
Crédit au secteur privé/PIB (%)	29.4	28.8	29.3	29.2	28.5	28.6

Sources : BCEAO; estimations et projections des services du FMI.

¹Le crédit intérieur net à l'État peut-être différent de ce qui apparaît dans le tableau sur les finances publiques, car les obligations émises sur les marchés de l'UEMOA sont considérées comme des financements extérieurs aux fins de la situation monétaire.

Tableau 7. Sénégal : indicateurs de solidité financière, 2011-19

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 ¹	2019	2019
	Dec	Dec	Dec	Dec	Dec	Dec	Dec	Dec	June	Dec
Normes de fonds propres										
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques	15.7	16.7	18.3	17.0	19.1	14.5	13.6	11.8	13.2	
Fonds propres noyau dur/actifs pondérés en fonction des risques	15.5	17.0	17.9	16.4	16.3	13.8	13.2	11.4	12.7	
Provisions générales/actifs pondérés en fonction des risques	9.2	10.7	11.2	13.5	16.0	13.6	11.6	8.9	9.4	
Fonds propres/total des actifs	9.9	9.8	10.3	9.0	8.3	7.2	7.6	7.9	8.4	
Composition et qualité des actifs										
Total des crédits/total des actifs	61.1	62.5	61.2	59.5	55.5	53.6	60.5	61.3	62.63	
Concentration: crédits aux 5 plus grands emprunteurs/fonds propres	74.6	66.4	58.0	54.7	46.4	63.7	71.6	69.2	71.8	
Répartition sectorielle des crédits ²										
Agriculture, sylviculture et pêche	2.3	2.1	1.6	2.1	2.6	2.2	2.4	2.4	2.3	
Industries extractives	1.1	0.8	0.8	0.9	0.8	0.8	0.8	1.2	1.2	
Industries manufacturières	23.8	24.9	22.9	22.7	21.1	18.7	17.2	15.3	16.2	
Électricité, eau, gaz	1.9	2.2	1.7	2.0	1.8	1.7	2.1	2.1	3.2	
Bâtiments, travaux publics	5.4	5.1	6.5	7.1	3.9	4.9	5.7	4.5	5	
Commerce, restaurants, hôtels	24.9	24.6	25.4	24.0	25.4	25.3	23.1	26.0	24.4	
Transports, entrepôts et communications	8.2	7.1	8.1	7.8	10.0	12.0	12.9	12.8	11.8	
Assurances, immobilier, services aux entreprises	6.1	6.3	6.3	6.7	7.0	7.1	8.6	7.5	7.9	
Services divers	26.3	26.9	26.7	26.8	27.5	27.2	27.2	28.2	28	
Crédits en souffrance bruts/total des crédits	15.9	16.4	17.5	18.6	19.3	18.0	16.2	13.1	13.6	13.9
Provisions générales/crédits en souffrance bruts	54.0	55.4	53.5	57.5	57.7	62.5	59.7	68.1	63.4	62.0
Crédits en souffrance nets des provisions/total des crédits	8.0	8.1	9.0	8.8	9.2	7.6	7.2	4.6	5.4	5.8
Crédits en souffrance nets des provisions/fonds propres	49.7	51.4	53.3	58.5	61.4	56.4	57.7	38.7	40.1	
Résultats et rentabilité³										
Coût moyen des fonds empruntés	2.2	2.4	2.2	2.2	2.2	2.3	2.4	2.2	...	
Taux d'intérêt moyen sur crédits	9.2	9.2	9.3	8.4	8.2	8.4	8.6	7.6	...	
Marge d'intérêt moyenne ⁴	7.0	6.8	7.1	6.2	6.0	6.1	6.2	5.4	...	
Rendement net d'impôt des actifs moyens (ROA)	1.8	1.0	1.1	0.3	0.8	1.0	1.7	0.7	...	
Rendement net d'impôt des fonds propres moyens (ROE)	14.7	9.9	10.5	3.6	9.0	13.0	19.9	7.2	...	
Dépenses hors intérêts/revenu bancaire net	56.4	57.9	57.7	59.6	61.0	57.7	58.0	57.3	...	
Traitements et salaires/revenu bancaire net	24.3	23.7	25.6	25.4	26.1	25.0	24.9	26.8	...	
Liquidité										
Actifs liquides/total des actifs	31.0	32.3	30.5	28.9	27.4	26.8	28.3	31.8	31.4	
Actifs liquides/total des dépôts	43.7	45.5	45.4	42.9	39.7	40.6	41.8	47.9	46.0	
Total des crédits/total des dépôts	94.3	97.1	100.7	99.1	90.6	91.5	99.1	101.6	100.6	
Total des dépôts/total des passifs	70.9	70.8	67.1	67.2	69.0	66.0	67.6	66.3	68.2	
Total des dépôts à vue/total des passifs ⁵	35.8	37.0	37.3	35.0	38.3	37.8	37.5	37.1	38.7	
Total des dépôts à terme/total des passifs	35.2	33.9	29.7	32.3	30.6	28.2	30.1	29.2	29.5	

Source: BCEAO.

¹ First year of data reporting in accordance with Basel II/III prudential standards and the new banking chart of account.² Declared to central risk registry.³ Based on semi-annual income statements.⁴ Excluding tax on bank operations.⁵ Including saving accounts.

Tableau 8. Sénégal : besoins et sources de financement extérieur, 2019-22
(en milliards de FCFA)

	2019	2020	2021	2022
	Est.		Proj.	
Besoins de financement extérieur	1 556	1 449	1 767	1 731
Solde des transactions courantes (hors dons)	1 311	1 684	1 830	1 503
Remboursement au FMI	13	3	0	0
Variation des avoirs extérieurs nets	138	-238	-63	228
Erreurs et omissions	93	0	0	0
Sources de financement extérieur ¹⁾	1 556	1 083	1 767	1 731
Transferts de capitaux	221	273	292	312
Investissements directs étrangers (nets)	513	665	784	756
Investissements en portefeuille (nets)	61	-40	160	146
Autres investissements (nets)	712	136	482	465
Dons	49	48	49	52
Écart de financement	0	366	0	0
Financement attendu	0	263	0	0
FMI (FCR-IFR) ²⁾	0	263	0	0
Écart résiduel	0	103	0	0

Sources : autorités sénégalaises ; estimations et projections des services du FMI.

¹⁾ Hors financement attendu en lien avec la pandémie de COVID-19.

²⁾ Dans l'hypothèse d'un accès à 100 % de la quote-part en avril 2020 sous la forme d'un décaissement unique.

Tableau 9. Sénégal : indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2020-30

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Engagements envers le FMI au titre des prêts existants											
(millions de DTS)											
Principal	3,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges et intérêts	0,17	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08
Engagements envers le FMI au titre des prêts existants et à venir											
(millions de DTS)											
Principal	3,24	0,00	0,00	53,93	107,87	64,72	21,57	21,57	21,57	21,57	10,79
Charges et intérêts	2,48	2,34	2,34	2,24	1,30	0,26	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08
Total des engagements au titre des prêts existants et à venir											
Millions de DTS	5,7	2,3	2,3	56,2	109,2	65,0	21,7	21,7	21,7	21,7	10,9
Milliards de FCFA	4,6	1,9	1,9	45,3	88,2	52,6	17,5	17,5	17,5	17,5	8,8
% des recettes de l'État	0,2	0,1	0,1	1,1	1,9	1,0	0,3	0,3	0,3	0,2	0,1
% des exportations de biens et services	0,2	0,1	0,0	0,7	1,2	0,7	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1
% du service de la dette	0,6	0,3	0,3	6,9	8,6	6,4	1,7	1,5	1,4	1,6	0,8
% du PIB	0,0	0,0	0,0	0,2	0,4	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
% de la quote-part	1,8	0,7	0,7	17,4	33,7	20,1	6,7	6,7	6,7	6,7	3,3
Total des engagements (millions de dollars)											
Utilisation nette des prêts du FMI (millions de DTS)											
Décassements	323,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursements et rachats	5,7	2,3	2,3	56,2	109,2	65,0	21,7	21,7	21,7	21,7	10,9
<i>Postes pour mémoire :</i>											
PIB nominal (milliards de FCFA)	14 516	15 580	17 074	19 536	21 635	23 367	25 390	27 739	30 013	32 675	35 692
Exportations de biens et services (milliards de FCFA)	3 039	3 572	4 477	6 419	7 141	7 920	8 497	9 252	8 833	9 670	10 631
Recettes de l'État (milliards de FCFA)	2808,4	3039,3	3458,3	4093,3	4632,5	5086,2	5637,2	6175,0	6644,3	7187,1	8018,2
Service de la dette (milliards de FCFA)	738,1	682,4	718,2	661,8	1020,7	819,9	1040,8	1132,5	1210,7	1080,2	1056,7
Quote-part au FMI (millions de DTS)	323,6	323,6	323,6	323,6	323,6	323,6	323,6	323,6	323,6	323,6	324,6
FCFA/DTS (moyenne sur la période)	813	808	807	807	808	809	809	809	809	809	809

Source : projections des services du FMI.

Annexe I. Lettre d'intention

Dakar, Sénégal
7 avril 2020

Mme Kristalina Georgieva
Directeur Général
Fonds monétaire international
Washington D.C. 20431

Madame le Directeur Général,

1. La pandémie du COVID-19 a déjà un impact significatif sur l'économie sénégalaise, à la fois au travers de la détérioration rapide des conditions économiques globales ainsi que de la propagation de la maladie, donnant lieu à un besoin urgent de financement de la balance des paiements. Les projections de croissance du PIB réel seront révisées à la baisse de 6,8% à 3% en raison de la baisse de la demande extérieure, avec un impact substantiel sur les voyages et le tourisme, une forte baisse des envois de fonds des Sénégalais de la diaspora et une baisse du commerce mondial en raison de la perturbation des chaînes d'approvisionnement. Les mesures de confinement décrétées sur l'étendue du territoire national, pèseront encore plus sur l'activité économique (voir ci-dessous). Ces chocs négatifs compenseront les gains résultant de l'amélioration des termes de l'échange, principalement due à la forte baisse des prix mondiaux du pétrole. Les finances publiques sont sous pression en raison de la perte attendue de recettes fiscales, induite par la baisse de l'activité économique et des importations combinée à des dépenses de santé et autres dépenses supplémentaires pour lutter contre la pandémie, estimée à environ 0,5% du PIB. Le besoin résiduel urgent de financement de la balance des paiements résultant des chocs est estimé à environ 366 milliards de FCFA, soit 2,5 % du PIB.

2. Le Gouvernement a élaboré un Plan de Riposte Sanitaire contre le COVID 19 dont la première phase a été financée exclusivement sur ressources internes à hauteur de six milliards quatre cent quarante millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante (6 440 584 650) francs CFA et a permis la mise en place d'un dispositif d'urgence opérationnel. La deuxième phase, d'un coût estimatif de soixante-quatre milliards sept cent cinquante millions huit soixante-deux mille huit cent trente (64 750 862 830) FCFA a pour objectif principal de renforcer les capacités du Sénégal à faire face à l'épidémie à travers :

- la détection des cas suspects et des cas confirmés ;
- l'isolement rapide desdits cas ;
- le renforcement des moyens de prévention et de contrôle de l'infection dans les structures sanitaires et en communauté ;
- l'intensification de la communication de risque sur l'infection et la participation des populations aux mesures de riposte ;
- la coordination des interventions de riposte à la pandémie.

3. Le financement de ce plan sera assuré dans le cadre du Fonds de riposte et de solidarité contre les effets du COVID-19 (FORCE-COVID-19) qui va bénéficier d'une dotation de 1 000 milliards FCFA à travers un effort de recadrage budgétaire, un appui des Partenaires Techniques et Financiers et du secteur privé. Des mesures plus larges de soutien à l'économie sont envisagées par le Programme de Résilience économique et sociale, notamment l'aide alimentaire d'urgence à un (1) million de ménages vulnérables pour un financement de soixante-neuf milliards (69 000 000 000) francs CFA, ainsi que des mesures ciblées de soutien aux entreprises évoluant dans les secteurs les plus touchés par la crise et aux PME, notamment des remises sélectives de dette fiscale constatée au 31 décembre 2019, d'étalement des délais de paiement de certains impôts. De plus, les entreprises qui s'engageront à maintenir leurs employés bénéficieront de remises sur les retenues opérées sur les salaires et les cotisations sociales.

4. Les mesures annoncées par la BCEAO le 21 mars 2020 vont également contribuer à soutenir le tissu économique du pays tout en maintenant la stabilité du secteur financier en accroissant la liquidité disponible pour les banques à des conditions préférentielles, en développant des mécanismes de soutien aux entreprises en difficulté à partir de guichets spéciaux de refinancement de crédit et d'un mécanisme de report d'échéances de remboursements de prêts, en collaboration avec les banques, et en étendant l'offre de moyens de paiement numérique tout en diminuant leur coût.

5. Pour faire face aux importants besoins de financement internes et extérieurs, le gouvernement du Sénégal sollicite un financement d'urgence du FMI dans le cadre de la facilité de crédit rapide (FCR) et de l'instrument de financement rapide (IFR) équivalant à 100 % de notre quote-part, soit 323.6 millions de DTS (environ 265.8 milliards de FCFA). Le gouvernement demande que les fonds soient décaissés sous forme d'appui budgétaire direct au Ministère des Finances et du Budget, et que le décaissement soit effectué sur le compte du Trésorier général à la BCEAO. La dernière évaluation du dispositif de sauvegarde de la BCEAO a été finalisée en 2018 et reste valable. Le gouvernement demande également la mise à disposition immédiate du montant total de ce soutien, après l'approbation de cette requête par le conseil d'administration du FMI.

6. Il est attendu par ailleurs un financement additionnel de la part des partenaires techniques et financiers multilatéraux et bilatéraux pour combler le besoin de financement restant.

7. Le Sénégal continue de mettre en œuvre de façon satisfaisante le programme soutenu par l'Instrument de coordination des politiques économiques (ICPE). Les données préliminaires suggèrent que les cibles quantitatives du programme pour fin décembre 2019 ont été atteintes. Le gouvernement continue également ses progrès sur le front des réformes structurelles, notamment en ce qui concerne la stratégie de recettes à moyen terme, dont une version préliminaire a fait l'objet d'un atelier animé par les services du FMI et est en cours de finalisation, ainsi que le cadre juridique pour une gestion transparente et soutenable des ressources attendues du pétrole et du gaz.

8. En ce qui concerne les perspectives, le gouvernement reste fermement engagé à respecter les objectifs fixés dans le cadre de son programme économique et financier soutenu par l'ICPE. Malgré le creusement inévitable du déficit budgétaire en 2020, le gouvernement reste conscient de

la nécessité d'éviter des déséquilibres budgétaires qui pourraient compromettre la stabilité macroéconomique et la croissance inclusive, et s'engage à respecter dès 2021, pour autant que la situation de crise se normalise, le critère de convergence de l'UEMOA de déficit budgétaire. Cet engagement, ainsi qu'une politique d'endettement prudente, maintiendront le risque de surendettement externe à un niveau modéré, comme l'évalue le cadre conjoint de viabilité de la dette Banque mondiale–FMI. Pour cela, le gouvernement envisage les mesures suivantes :

- la priorisation des dépenses obligatoires que sont les salaires et charges sociales et les engagements financiers de l'Etat ;
- la rationalisation des dépenses courantes avec les mesures de suspension de l'acquisition des véhicules, de gel des frais de mission, de formation du personnel, de conférences, congrès et séminaires, de fournitures, etc. ;
- le différé du démarrage de projets et programmes nouveaux ;
- l'utilisation des économies générées par la baisse des subventions au secteur de l'énergie pour la lutte contre la pandémie ;
- l'adoption de procédures souples de mobilisation des fonds pour lutter contre la pandémie avec l'ouverture d'un compte spécial dans les livres de la BCEAO au nom du Trésorier général et dédié au financement des opérations de lutte contre le COVID 19 ;
- un décret a été pris pour une procédure simplifiée de contractualisation dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de riposte contre le COVID 19 tenant compte de l'urgence et en conformité avec les dispositions en matière de passation des marchés ;
- la préparation d'une loi de finances rectificative avant le terme de la session ordinaire de l'Assemblée Nationale (30 juin 2020) ;et
- la poursuite d'une politique d'emprunt prudente. En particulier, le gouvernement s'engage à continuer de privilégier les emprunts concessionnels et à rationaliser le plan d'endettement pour 2020 en reportant ou annulant les projets non-essentiels.

9. Le gouvernement a l'intention de poursuivre son dialogue avec le FMI à propos des difficultés temporaires de balance des paiements du Sénégal et ne prendra pas, de manière unilatérale, des mesures de nature à les aggraver.

10. J'autorise le FMI à publier cette lettre d'intention et le rapport de ses services sur la demande de décaissement au titre de la FCR/IFR.

Veillez agréer, Madame le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

/s/

Abdoulaye Daouda Diallo
Ministre des Finances et du Budget

SÉNÉGAL

DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE ET D'ACHAT AU TITRE DE L'INSTRUMENT DE FINANCEMENT RAPIDE — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE¹

7 avril 2020

Approuvé par
Annalisa Fedelino et Ana Corbacho (FMI) et
Marcello Estevão (IDA)

Préparé par les services du Fonds monétaire international et de l'Association internationale de développement

Risque de surendettement extérieur	<i>Modéré</i>
Risque de surendettement global	<i>Modéré</i>
Niveau de détail de la notation du risque	<i>Une certaine marge d'absorption des chocs</i>
Élément d'appréciation	<i>Non</i>
Notation mécanique du risque pour l'AVD extérieure	<i>Modéré</i>
Notation mécanique du risque pour l'AVD publique	<i>Modéré</i>

La dette du Sénégal est jugée viable et son risque de surendettement (extérieur et global) est jugé modéré, si l'on prend comme référence le scénario post-pandémie de COVID-19, conformément avec l'analyse de viabilité de la dette (AVD) précédente de janvier 2020. Cependant, sa marge d'absorption des chocs, précédemment considérée comme faible à court terme, s'est quelque peu réduite par rapport à l'AVD précédente. Le cadre macroéconomique tient compte des informations actuellement disponibles. Cependant, les perspectives risquent fort de se dégrader : une flambée de COVID-19 plus généralisée aux niveaux mondial et national pourrait provoquer un déclin économique beaucoup plus marqué en 2020, suivi d'une reprise plus progressive.

¹ La présente AVD a été préparée d'après le nouveau cadre d'analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu. Elle met à jour l'AVD conjointe précédente (Rapport du FMI n° 20/11). La capacité d'endettement du Sénégal, qui est calculée sur la base des éditions d'avril et d'octobre 2019 des PEM et de l'EPIN 2018, est jugée solide. Les seuils applicables à la dette extérieure contractée ou garantie par l'État sont de 55 % pour le ratio valeur actuelle (VA) de la dette/PIB, 240 % pour le ratio VA de la dette/exportations, 21 % pour le ratio service de la dette/exportations et 23 % pour le ratio service de la dette/recettes. Le repère applicable pour la VA de la dette publique totale dans le cas d'une capacité d'endettement solide est de 70 % du PIB.

1. La présente AVD met à jour l'analyse menée conjointement par la Banque mondiale et le FMI en janvier 2020 avec comme référence le scénario post-pandémie de COVID-19². Elle se base sur le même stock de la dette de 2018 et 2019 que l'AVD précédente, mais dans un tout autre contexte macroéconomique qui tient compte des conséquences de la pandémie de COVID-19, comme dans le rapport FCR-IRF 2020 des services du FMI. Par rapport à la dernière AVD, la pandémie se manifeste par un choc ponctuel important qui provoque une forte baisse du PIB et un creusement des déficits budgétaire et courant. Le PIB devrait rebondir 2021 car on suppose que la situation se normalisera au deuxième semestre 2020.

2. On peut résumer comme suit les principales révisions des hypothèses macroéconomiques :

- Les autorités ont révisé à la baisse la **croissance du PIB** en 2019, ramenée à 5,3 % contre 6 % dans la dernière AVD. En 2020, d'après une évaluation préliminaire des services du FMI, la croissance va être ramenée à 3 %, contre 6,8 % dans l'AVD précédente. Il est supposé que l'économie repartira progressivement à partir de 2021, à un taux de croissance de 5,5 % (contre 7 % dans la dernière AVD), qui restera élevé à moyen terme. À long terme, la croissance du PIB réel devrait converger à 5,1 % environ au cours de la période 2025-39, tout comme dans la dernière AVD.
- Selon les estimations, le **déficit du secteur public** représenterait 5 % du PIB environ en 2019, contre 4,7 % dans la dernière AVD, et se creuserait fortement à 6,9 % du PIB en 2020 du fait des pertes de recettes et des dépenses supplémentaires engagées pour lutter contre la pandémie.
- Le **déficit courant** s'est établi à 9,1 % en 2019 (pratiquement au même niveau que dans la dernière AVD) et devrait se creuser à 11,3 % du PIB en 2020. L'effet négatif de la crise sur les exportations de biens et services, ainsi que sur les envois de fonds, n'est que partiellement compensé par des économies sur les importations de pétrole. À long terme, le déficit courant moyen devrait être ramené à environ 1,5 % du PIB (légèrement plus que les 1,2 % de la dernière AVD) (tableau 1 du texte).
- Les outils de réalisme ne révèlent aucun problème grave.

3. L'AVD part de l'hypothèse que la composition du financement sera compatible avec une stratégie d'emprunt prudente, qui vise à accroître progressivement la part de la dette intérieure et à rechercher de nouveaux financements extérieurs concessionnels chaque fois que cela est possible. Il est supposé que les déficits de financement élevés liés à l'épidémie de COVID-19 sont principalement comblés par des dons et des prêts très concessionnels. En outre, les autorités envisagent de retarder certains projets programmés et les décaissements de prêts correspondants. Le premier plan de financement 2020 ne prévoyait pas d'émission d'euro-obligations, mais misait sur des émissions nettes sur le marché régional de l'UEMOA représentant de l'ordre de 1 % du PIB. Le 21 mars, la BCEAO a annoncé un train de mesures visant à injecter des liquidités et les projections actuelles supposent que ce financement se concrétisera, tout en notant qu'il pourrait être sujet à des risques si la crise se prolonge davantage. On suppose que l'échéance moyenne de la nouvelle dette extérieure sera proche de 18 ans, avec une période de différé de

² Voir le Rapport du FMI n° 20/11.

6 ans et un taux d'intérêt moyen de 4 %, sans changement notable par rapport à la dernière AVD. La nouvelle dette intérieure à moyen et long termes est assortie d'une échéance moyenne de 5 ans, avec un différé de 3 ans.

4. Une analyse des conséquences de la COVID-19 sur la viabilité de la dette révèle que le risque de surendettement demeure modéré. L'évaluation reste inchangée depuis la dernière AVD. Tous les indicateurs d'endettement extérieur demeurent en deçà des seuls indicatifs pertinents dans le nouveau scénario de référence, à l'exception du ratio service de la dette/exportations, qui culmine désormais à 24 % en 2020 (contre 22,7 % dans l'AVD de janvier)³. Toutefois, si une baisse des recettes d'exportations plus forte que prévu actuellement se produisait en 2020, le ratio VA de la dette extérieure/exportations pourrait dépasser son seuil. Le total de la dette du secteur public culmine désormais à 67 % du PIB en 2020 (contre 62 % prévus précédemment) avant de retrouver une trajectoire descendante. Les tests de résistance montrent également que la dette extérieure et la dette publique resteraient viables sur la période de projection (tableaux 1 et 2 et graphiques 1 et 2 de l'appendice). La marge d'absorption des chocs a cependant diminué depuis la dernière AVD (graphique 7).

5. La dette devrait rester viable à moyen terme, grâce à la forte volonté des autorités de maintenir la stabilité macroéconomique et la discipline budgétaire dans le cadre du programme au titre de l'instrument de coordination de la politique économique (ICPE) et conformément aux critères de convergence de l'UEMOA. Les autorités restent fermement déterminées à atteindre leurs objectifs de réforme appuyés par l'ICPE et à retrouver le plus rapidement possible la trajectoire budgétaire d'avant la crise, ancrée par les critères de convergence de l'UEMOA. Il est supposé que les déficits de financement élevés qui sont prévus du fait de la COVID-19 seront comblés principalement par des prêts très concessionnels et éventuellement par des dons, qui déplaceront en partie des projets financés sur ressources extérieures moins prioritaires, ainsi que les décaissements correspondants. Le Sénégal a accès aux marchés internationaux des capitaux mais n'envisageait pas d'émettre des euro-obligations en 2020.

6. Les risques qui pèsent sur les perspectives dépendent en grande partie de l'ampleur et de la durée de la pandémie de COVID-19. Un ralentissement mondial plus profond conjugué à une flambée prolongée au Sénégal pourrait réduire davantage le PIB et les recettes d'exportation en 2020 et affaiblir la reprise prévue après cette date. Une baisse des cours du pétrole bénéficie au Sénégal à court terme et contribue à modérer la détérioration du solde courant mais une faiblesse prolongée des cours mondiaux du pétrole et du gaz pourrait mettre en péril les investissements prévus dans la production d'hydrocarbures et modifier sensiblement les perspectives à moyen terme.

³ Le dépassement unique du service de la dette extérieure est automatiquement écarté de l'analyse conformément à la note d'orientation du cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu.

Tableau 1 du texte. Sénégal : évolution des principaux indicateurs macroéconomiques, 2019–22

	2019	2020	2021	2022	Med. term ¹	Long term ²
Croissance du PIB réel						
Présente AVD	5.3	3.0	5.5	8.0	6.8	5.1
Précédente AVD	6.0	6.8	7.0	8.4	7.9	5.1
Déficit budgétaire global (% du PIB)						
Présente AVD ³	5.0	6.9	4.6	4.3	4.6	3.4
Précédente AVD ³	4.7	4.1	4.1	4.1	4.0	2.4
Déficit du compte courant (% du PIB)						
Présente AVD	9.1	11.3	11.4	8.5	7.8	1.5
Précédente AVD	9.2	10.7	10.5	7.7	7.6	1.1
Exportations de biens et services (% du PIB)						
Présente AVD	24.1	20.9	22.9	26.2	26.7	31.4
Précédente AVD	22.7	23.5	24.1	26.9	26.4	31.3

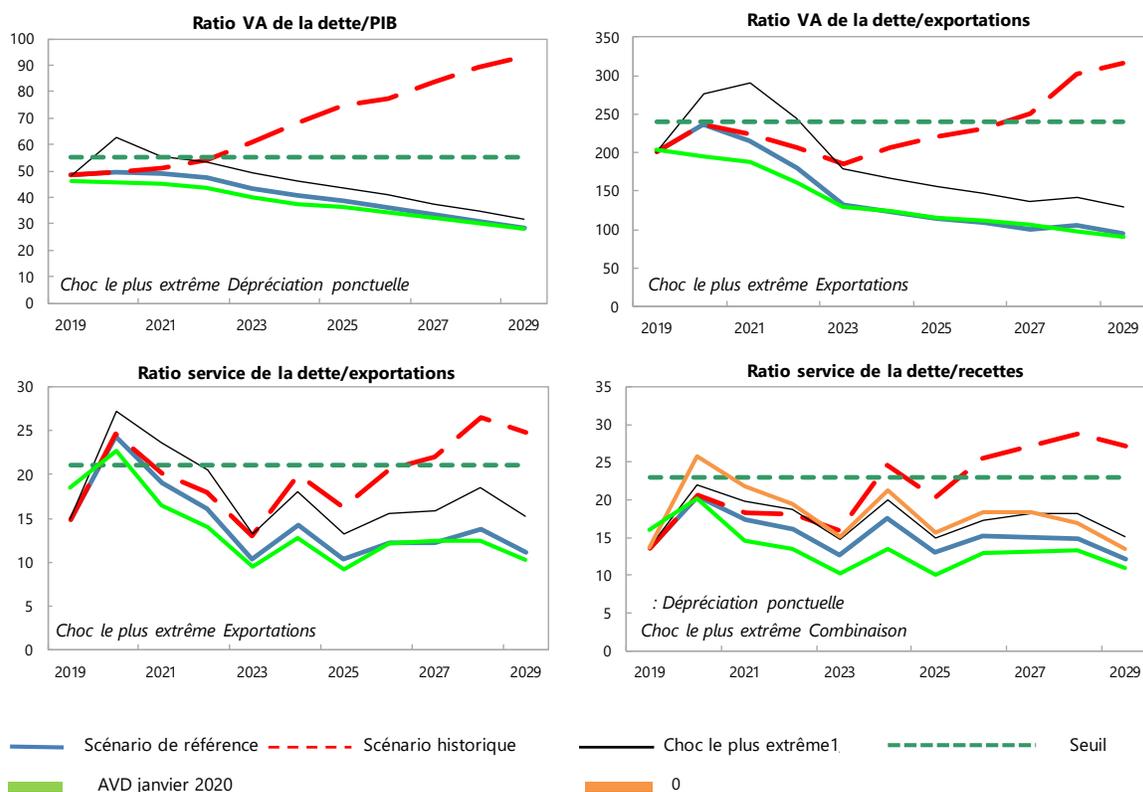
Sources: autorités sénégalaises et calculs des services du FMI.

¹ Défini comme les 5 dernières années de la période de projection . Pour la mise à jour de l'AVD présente, le moyen terme couvre les années 2019-2024.

² Défini comme les 15 dernières années de la période de projection . Pour la mise à jour de l'AVD présente, à long terme couvre les années 2020-2039.

³ Déficit budgétaire global des administrations publiques et du secteur et secteur public.

Graphique 1. Sénégal : indicateurs de la dette publique contractée ou garantie par l'État dans d'autres scénarios, 2019-29



Adaptation des paramètres par défaut	Volum e Interactions	
	me	
Tests adaptés		
Ensemble des passifs cond.	Oui	
Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.
Prix des produits de base 2/	s.o.	s.o.
Financement sur le marché	Non	Non

Note : « Oui » indique tout changement du volume ou des interactions des paramètres par défaut des tests de résistance ; « s.o. » indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Défaut Personnalisées	
Part de la dette marginale		
Dette extérieure MLT CGE	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en doll	4.0%	4.0%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	17	17
Période de grâce moyenne	6	6

* Note : Tous les besoins de financement supplémentaires dus aux chocs dans les tests de résistance sont supposés être couverts par une dette extérieure à moyen ou long terme contractée ou garantie par l'État dans l'AVD extérieure. Les conditions par défaut de la dette marginale se fondent sur les projections de référence à 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en 2029 ou avant. Les tests de résistance avec dépassement exceptionnel des seuils sont eux aussi présentés (le cas échéant), mais ce dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel fait apparaître le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base est fondée sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département des études du FMI.

Tableau 1. Sénégal : cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2016-39
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 8/	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2029	2039	Scénario historique	Projections
Dette extérieure (nominale) 1/	55.1	62.0	68.3	77.5	81.3	82.2	79.2	72.3	66.4	47.4	26.8	52.6	66.9
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	31.5	38.9	48.1	52.9	54.2	53.9	51.8	47.3	43.6	30.2	19.1	29.9	43.9
Variation de la dette extérieure	-2.1	6.9	6.3	9.3	3.8	0.9	-3.0	-6.9	-5.9	-3.7	-1.4		
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-0.9	-0.3	-0.7	1.9	4.5	2.3	-1.9	-8.3	-6.1	-2.8	-2.5	3.1	-2.2
Déficit extérieur courant hors intérêts	2.7	6.1	6.8	6.7	8.7	8.8	5.8	1.2	0.5	1.1	0.4	5.4	3.4
Déficit de la balance des biens et services	11.0	13.8	15.0	15.5	15.8	16.9	13.0	7.3	6.6	3.6	2.8	14.1	8.7
Exportations	21.5	21.9	23.5	24.1	20.9	22.9	26.2	32.9	33.0	29.6	31.0		
Importations	32.5	35.7	38.6	39.7	36.7	39.9	39.2	40.2	39.6	33.2	33.8		
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-9.4	-9.4	-8.9	-9.2	-7.7	-8.7	-9.3	-9.4	-9.2	-8.5	-7.7		
<i>dont : officiels</i>	-0.4	-0.4	-0.3	-0.2	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.3		
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	1.2	1.6	0.6	0.4	0.6	0.5	2.1	3.3	3.0	6.1	5.3	0.8	3.6
IDE nets (négatifs = entrées)	-1.3	-2.4	-3.4	-3.7	-4.6	-5.0	-4.4	-4.2	-4.0	-2.9	-2.6	-1.9	-3.9
Dynamique endogène de la dette 2/	-2.3	-3.9	-4.0	-1.1	0.4	-1.5	-3.3	-5.3	-2.6	-0.9	-0.3		
Contribution du taux d'intérêt nominal	1.4	1.2	2.0	2.4	2.6	2.7	2.7	2.4	2.6	1.7	0.9		
Contribution de la croissance du PIB réel	-3.4	-3.7	-3.6	-3.6	-2.2	-4.1	-6.0	-7.7	-5.1	-2.6	-1.2		
Contribution des variations de prix et de taux de change	-0.4	-1.4	-2.5		
Résiduel 3/	-1.2	7.1	7.0	7.4	-0.7	-1.4	-1.1	1.4	0.3	-1.0	1.1	0.4	0.3
<i>dont : financement exceptionnel</i>	2.3	0.6	1.1	-1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette extérieure CGE/PIB	43.4	48.4	49.6	49.2	47.2	43.5	40.6	28.3	17.5		
VA de la dette extérieure CGE/exportations	184.4	200.6	237.0	214.6	180.0	132.4	123.1	95.5	56.5		
Ratio service de la dette CGE/exportations	10.4	8.9	16.3	14.9	24.3	19.1	16.1	10.3	14.3	11.2	5.9		
Ratio service de la dette CGE/recettes	12.0	7.8	15.6	13.6	20.4	17.4	16.2	12.6	17.5	12.2	6.7		
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	0.9	1.5	1.8	1.8	2.6	2.5	2.0	0.5	0.9	1.4	0.1		
Principales hypothèses macroéconomiques													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	6.4	7.4	6.4	5.3	3.0	5.5	8.0	11.2	7.9	5.6	4.7	4.8	6.2
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	0.7	2.7	4.1	-3.7	1.6	2.8	1.9	3.2	2.9	3.1	2.7	-1.3	2.1
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	2.7	2.4	3.6	3.6	3.5	3.5	3.6	3.5	3.9	3.6	3.5	2.3	3.7
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	1.8	12.2	19.2	4.0	-9.2	18.8	25.9	43.8	11.5	9.5	7.5	4.9	11.5
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	-1.8	21.3	19.6	4.4	-3.2	17.7	8.3	17.5	9.5	5.2	9.1	3.5	7.1
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	18.1	20.5	12.6	13.9	14.7	13.1	20.0	18.2	...	16.1
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	18.5	25.1	24.5	26.3	24.9	25.2	26.1	26.9	27.0	27.1	27.3	18.1	26.5
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	0.9	1.0	1.0	0.7	0.8	0.6	0.7	0.7	0.8	1.0	1.7		
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	3.2	3.7	2.8	2.6	2.4	2.3	2.0	1.7	...	2.5
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	31.2	38.5	33.8	37.7	41.7	39.0	54.4	53.1	...	41.9
PIB nominal (milliards de dollars EU)	19	21	23	24	25	27	29	34	37	57	120		
Croissance du PIB nominal en dollars	7.1	10.3	10.8	1.4	4.6	8.4	10.1	14.7	11.0	8.9	7.4	3.4	8.5
Pour mémoire :													
VA de la dette extérieure 7/	63.5	73.0	76.7	77.5	74.6	68.5	63.4	45.5	25.2		
En pourcentage des exportations	270.0	302.5	366.5	337.9	284.4	208.4	192.1	153.7	81.3		
Ratio service de la dette/exportations	14.6	14.8	18.7	18.4	30.0	24.7	20.7	13.5	18.0	14.4	7.5		
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	10.1	11.4	12.2	13.2	13.9	14.7	15.2	16.0	21.0		
(VAT - VAT-1)/PIB-1 (en pourcentage)	5.7	3.5	3.7	2.8	2.7	1.6	-0.1	0.6		
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	4.9	-0.8	0.5	-2.6	4.9	7.9	8.9	8.1	6.3	4.9	1.8		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - p(1+g)]/(1+g + p+g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et p = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

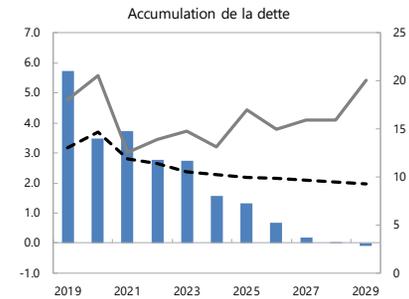
5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

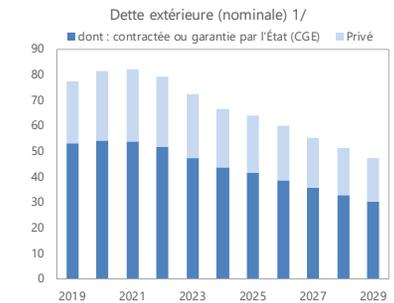
7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

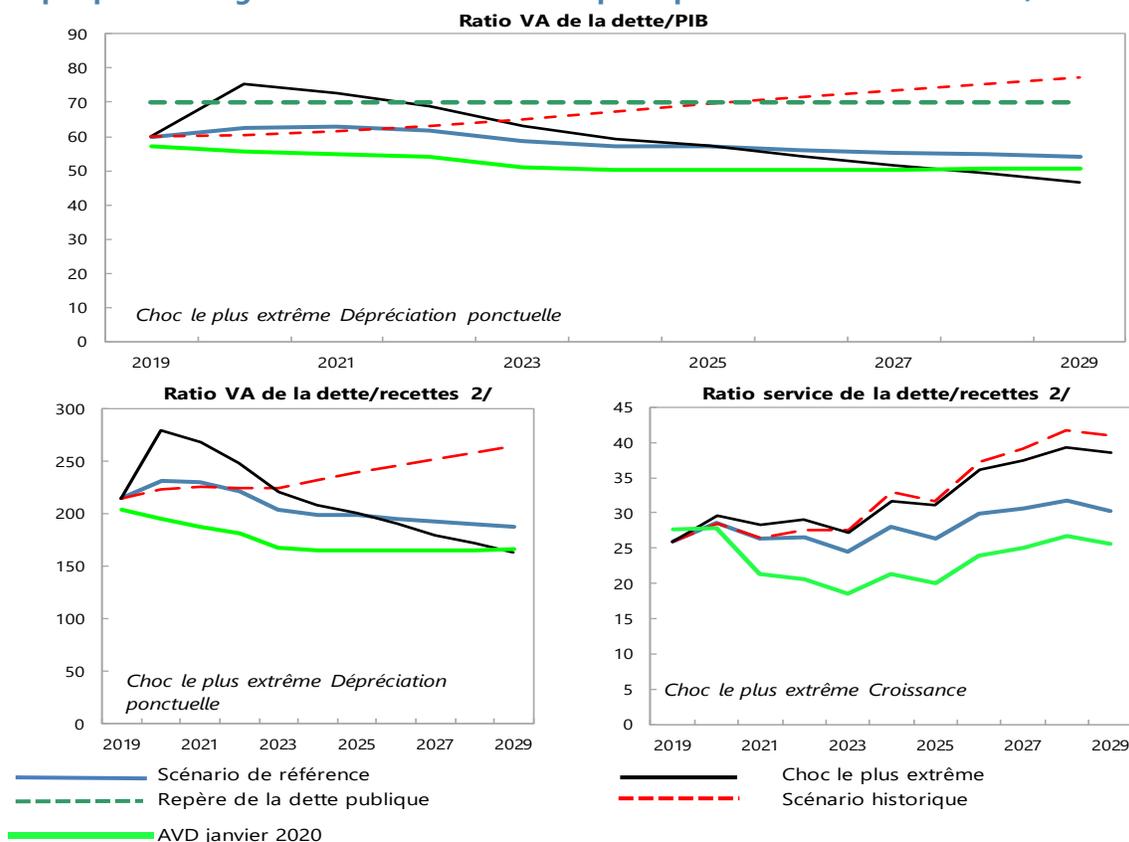
Définition de la dette extérieure/intérieure	Basé sur les devises
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Oui



■ Taux d'accumulation de la dette
 - - - Financement équivalent don (% du PIB)
 — Élément don des nouveaux emprunts (% échelle droite)



Graphique 2. Sénégal : indicateurs de la dette publique dans d'autres scénarios, 2019-29



Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Défaut	Personnalisé
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	45%	45%
Dette intérieure à moyen et long terme	50%	50%
Dette intérieure à court terme	6%	6%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	4.0%	4.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	17	17
Période de grâce moyenne	6	6
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	3.5%	3.5%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	5	5
Période de grâce moyenne	3	3
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	2%	2%

* Note : dans l'AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les tests de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2029 ou avant. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

Tableau 2. Sénégal : Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2016-39
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 6/	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2029	2039	Scénario historique	Projections
Dettes du secteur public 1/	47.5	61.1	62.1	64.2	67.4	67.6	66.5	62.5	60.3	55.9	63.2	41.6	61.5
dont : libellée en devises	31.5	38.9	48.1	52.9	54.2	53.9	51.8	47.3	43.6	30.2	19.1	29.9	43.9
Variation de la dette du secteur public	16.1	22.2	13.9	11.2	13.3	13.7	14.7	15.1	16.7	25.7	44.1		
Flux générateurs d'endettement identifiés	3.0	13.6	1.0	2.1	3.3	0.2	-1.1	-4.0	-2.2	-0.8	1.2		
Déficit primaire	1.2	-4.7	2.9	2.7	3.8	0.2	-1.1	-4.0	-2.1	-0.8	1.2	2.3	-0.4
Recettes et dons	1.6	0.7	2.2	3.0	4.7	2.5	2.4	2.1	1.6	1.3	2.4	2.5	2.1
dont : dons	20.7	27.2	26.5	27.9	27.1	27.2	28.0	28.7	28.7	28.7	28.7	20.2	28.3
dont : dons	2.2	2.2	2.0	1.6	2.2	2.0	1.9	1.8	1.7	1.6	1.3		
Dépenses primaires (hors intérêts)	22.3	27.9	28.8	30.9	31.8	29.8	30.4	30.7	30.3	30.0	31.1	22.8	30.3
Dynamique automatique de la dette	-0.4	-5.3	0.6	-0.3	-0.9	-2.3	-3.5	-6.1	-3.7	-2.1	-1.3		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-1.4	-2.4	-2.0	-1.5	0.2	-2.0	-3.6	-5.6	-3.3	-1.2	-0.7		
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	1.2	0.8	1.7	1.7	2.1	1.5	1.4	1.2	1.2	1.8	2.0		
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-2.7	-3.3	-3.7	-3.1	-1.9	-3.5	-5.0	-6.7	-4.6	-3.0	-2.8		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	1.0	-2.9	2.6		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Produit des privatisations (néatif)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Résiduel	1.8	18.2	-1.9	0.6	-1.6	-0.3	0.1	-0.5	-0.4	-1.0	-0.5	2.0	-0.6
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette du secteur public 2/	58.9	60.0	62.6	62.8	61.9	58.6	57.3	54.0	61.6		
Ratio VA de la dette publique/recettes et dons (en %)	222.2	214.8	230.9	230.4	221.0	204.3	199.6	188.2	214.7		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	35.6	26.0	39.6	26.0	28.7	26.4	26.6	24.6	28.1	30.3	37.8		
Besoin de financement brut 4/	7.3	6.3	12.7	10.2	12.4	9.7	9.8	9.1	9.6	10.0	13.3		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	6.4	7.4	6.4	5.3	3.0	5.5	8.0	11.2	7.9	5.6	4.7	4.8	6.2
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	3.1	2.7	4.1	4.2	3.9	3.8	3.8	3.7	3.8	3.8	3.6	2.6	3.9
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	5.2	4.1	5.2	4.1	4.4	3.9	4.3	2.8	3.2	2.8	3.3	4.7	3.4
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	3.3	-9.8	7.0	3.0	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	1.0	0.6	-0.5	1.7	2.0	1.7	1.4	2.9	2.7	3.1	2.7	0.6	2.5
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	10.6	34.3	9.7	13.1	5.8	-1.1	10.2	12.5	6.2	5.8	4.7	8.9	6.7
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	-1.4	-12.9	1.3	0.9	1.4	2.3	3.5	6.1	3.7	2.2	1.3	-4.3	2.6
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Indiquer la couverture du secteur public, par ex., administration générale ou secteur public non financier. Préciser en outre si la dette est brute ou nette.

2/ La VA sous-jacente du ratio de la dette extérieure au PIB dans le cadre de l'AVD publique diffère de l'AVD externe, l'ampleur des différences dépendant des projections de taux de change.

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente, and other debt creating/reducing flows.

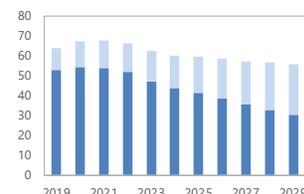
5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-) : excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Basé sur les devises
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Oui

Dettes du secteur public 1/

■ dont : libellée en monnaie locale
■ dont : libellée en devises



■ dont : détenu par les résidents
■ dont : envers les non-résidents

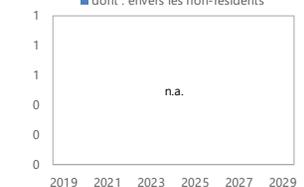


Tableau 3. Sénégal : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2019-29
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	48	50	49	47	44	41	39	36	33	31	28
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	48	50	51	54	61	68	75	78	83	89	93
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	48	51	53	50	47	43	41	39	36	33	30
B2. Solde primaire	48	50	50	48	44	42	40	37	34	32	29
B3. Exportations	48	54	56	54	50	46	44	42	38	35	32
B4. Autres flux 3/	48	53	56	54	50	46	44	42	38	35	32
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	48	63	56	53	49	46	44	41	37	35	32
B6. Combinaison de B1-B5	48	58	60	58	53	50	48	45	41	38	34
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	48	52	52	50	46	44	42	40	37	34	32
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	48	55	55	53	49	46	44	41	37	34	31
Seuil	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	201	237	215	180	132	123	114	108	100	105	96
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	201	237	223	206	185	206	220	232	250	303	315
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	201	237	215	180	132	123	114	108	100	105	96
B2. Solde primaire	201	239	219	184	135	126	117	111	103	108	99
B3. Exportations	201	276	291	244	179	167	155	148	137	142	129
B4. Autres flux 3/	201	253	245	206	151	141	131	125	115	120	109
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	201	237	192	161	119	110	102	97	89	94	86
B6. Combinaison de B1-B5	201	273	241	222	163	152	141	134	124	129	117
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	201	251	227	191	140	132	124	118	110	116	107
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	201	237	215	181	134	125	115	109	100	104	95
Seuil	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	15	24	19	16	10	14	10	12	12	14	11
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	15	25	20	18	13	20	16	21	22	27	25
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	15	24	19	16	10	14	10	12	12	14	11
B2. Solde primaire	15	24	19	16	10	14	10	12	12	14	11
B3. Exportations	15	27	24	21	13	18	13	16	16	19	15
B4. Autres flux 3/	15	24	20	17	11	15	11	13	13	16	13
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	15	24	19	15	10	14	10	12	12	12	10
B6. Combinaison de B1-B5	15	26	22	19	12	16	12	14	15	17	14
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	15	24	20	16	11	15	11	13	13	14	12
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	15	24	20	17	11	17	15	16	13	12	9
Seuil	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	14	20	17	16	13	17	13	15	15	15	12
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	14	21	18	18	16	25	20	26	27	29	27
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	14	20	17	17	14	20	15	18	18	18	14
B2. Solde primaire	14	21	19	17	13	19	14	16	16	16	13
B3. Exportations	14	20	17	16	13	18	13	15	15	15	12
B4. Autres flux 3/	14	21	18	17	14	19	14	16	16	17	14
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	14	20	18	17	14	18	14	16	16	17	14
B6. Combinaison de B1-B5	14	26	22	19	15	21	16	18	18	17	14
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	14	20	18	17	13	18	13	16	16	15	13
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	14	20	18	17	14	21	19	20	16	13	9
Seuil	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 4. Sénégal : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2019-29
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	60	63	63	62	59	57	57	56	55	55	54
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	60	60	62	63	65	67	70	72	73	75	77
A2. Scénario de rechange :[Adapter, inscrire le titre]	57	56	55	54	51	50	50	50	50	51	51
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	60	66	70	70	68	68	70	70	71	72	72
B2. Solde primaire	60	63	65	64	60	59	59	58	57	56	55
B3. Exportations	60	65	68	67	64	62	62	60	59	58	57
B4. Autres flux 3/	60	66	70	69	65	63	63	62	60	59	58
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	60	75	73	69	63	59	57	54	51	49	47
B6. Combinaison de B1-B5	60	61	63	61	58	56	55	54	53	52	51
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	60	69	69	68	64	63	62	61	60	59	59
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	60	63	63	62	59	58	57	56	55	54	54
Public debt benchmark	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70
Ratio VA de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	215	231	230	221	204	200	199	196	192	191	188
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	215	223	226	225	225	232	239	245	252	258	264
A2. Scénario de rechange :[Adapter, inscrire le titre]	26	28	23	24	20	21	21	25	26	26	25
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	215	241	254	250	237	237	242	244	245	248	251
B2. Solde primaire	215	234	238	228	210	205	204	201	197	196	193
B3. Exportations	215	238	251	240	221	216	214	211	206	203	199
B4. Autres flux 3/	215	243	256	245	226	220	218	215	210	206	202
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	215	280	268	248	221	208	200	190	180	172	164
B6. Combinaison de B1-B5	215	226	230	219	201	195	193	189	184	181	177
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	215	256	255	244	225	219	217	214	209	207	204
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	215	231	231	222	206	201	200	196	192	190	187
Ratio service de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	26	29	26	27	25	28	26	30	31	32	30
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	26	29	26	28	28	33	32	37	39	42	41
A2. Scénario de rechange :[Adapter, inscrire le titre]	26	28	23	24	20	21	21	25	26	26	25
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	26	30	28	29	27	32	31	36	37	39	39
B2. Solde primaire	26	29	27	27	25	29	28	31	31	33	31
B3. Exportations	26	29	27	27	25	29	27	31	32	33	32
B4. Autres flux 3/	26	29	27	28	25	29	27	31	32	34	32
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	26	30	31	30	27	32	29	33	33	34	32
B6. Combinaison de B1-B5	26	28	27	27	25	28	26	30	30	31	30
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	26	29	29	28	26	33	32	32	32	34	33
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C4. Financement de marché	26	29	27	28	26	32	32	35	31	30	28

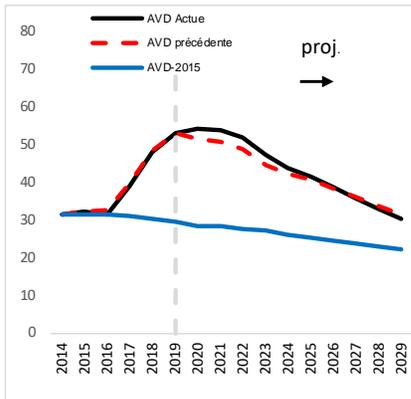
Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.
1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.
2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.
3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Graphique 3. Sénégal : moteurs de la dynamique de la dette—scénario de référence, 2014-29

Dettes extérieure

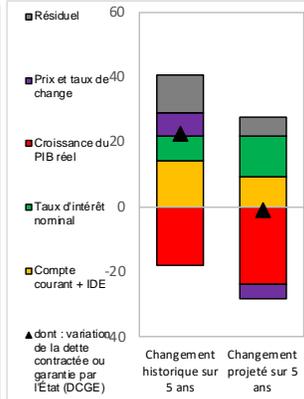
Dettes Extérieure Brut, Nominale

(en pourcentage du PIB; anciennes AVDs)



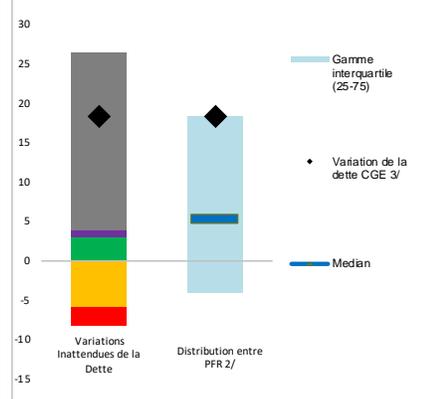
Flux Créateurs d'Endettement

(en pourcentage du PIB)



Variations de la Dette Inattendues

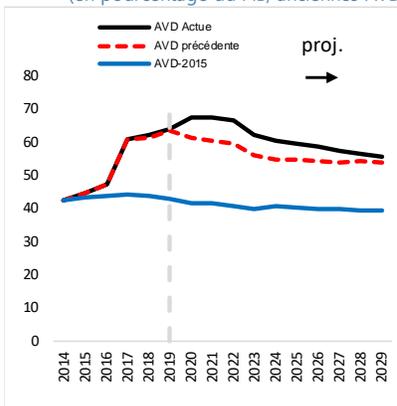
(5 dernières années, en pourcentage du PIB)



Dettes publique

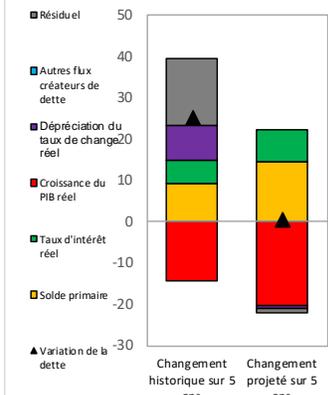
Dettes Extérieure Brut, Nominale

(en pourcentage du PIB; anciennes AVDs)



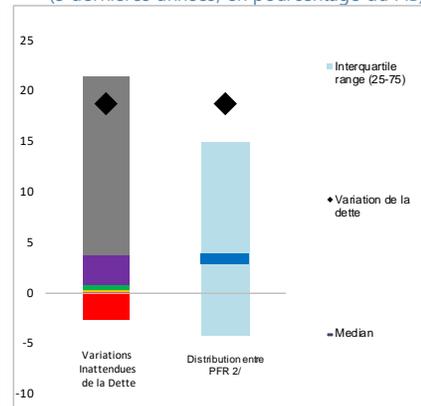
Flux Créateurs d'Endettement

(en pourcentage du PIB)



Variations de la Dette Inattendues 1/

(5 dernières années, en pourcentage du PIB)



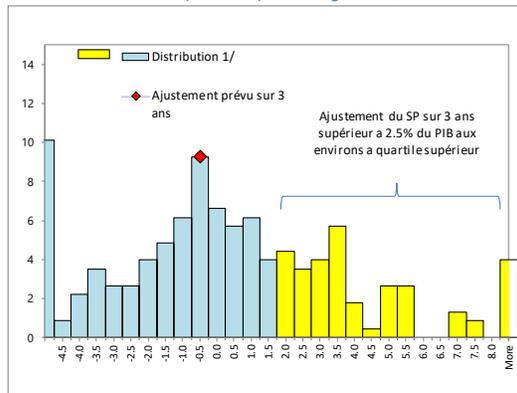
1/ Différence entre les contributions anticipées et effectives sur les ratios d'endettement

2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.

3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

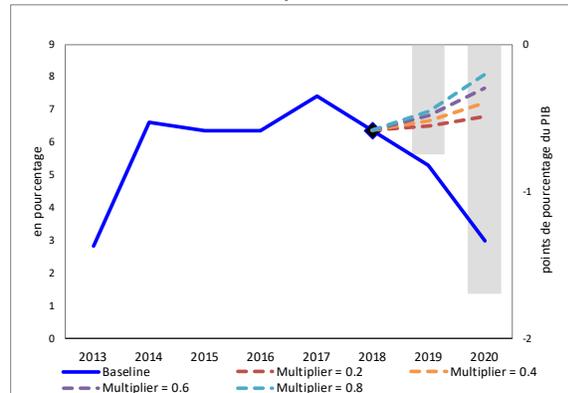
Graphique 4. Sénégal : outils de réalisme, 2013-24

Ajustement sur 3 ans du solde primaire
(points de pourcentage du PIB)



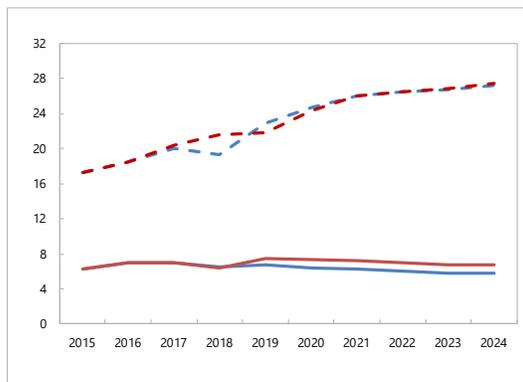
1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement triennal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/



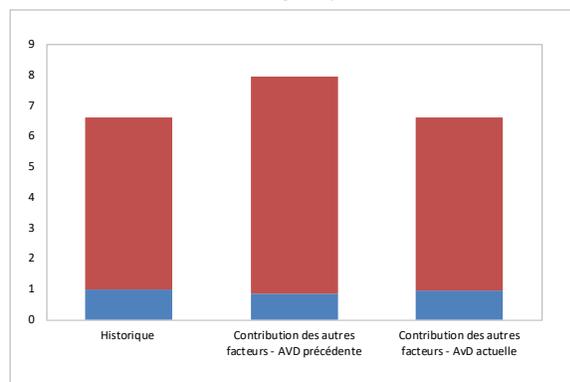
1/ Les barres renvoient à l'ajustement budgétaire annuel projeté et les lignes montrent les trajectoires possibles de croissance du PIB réel sous différents multiplicateurs budgétaires.

Taux de l'Investissement Public et Privé
(En pour cent du PIB)



— Investissement public - AVD précédente
 - - - Investissement privé - AVD précédente
 — Investissement public - AVD actuelle
 - - - Investissement privé - AVD actuelle

Contribution à la croissance du PIB réel
(pourcentage, moyenne sur 5 ans)



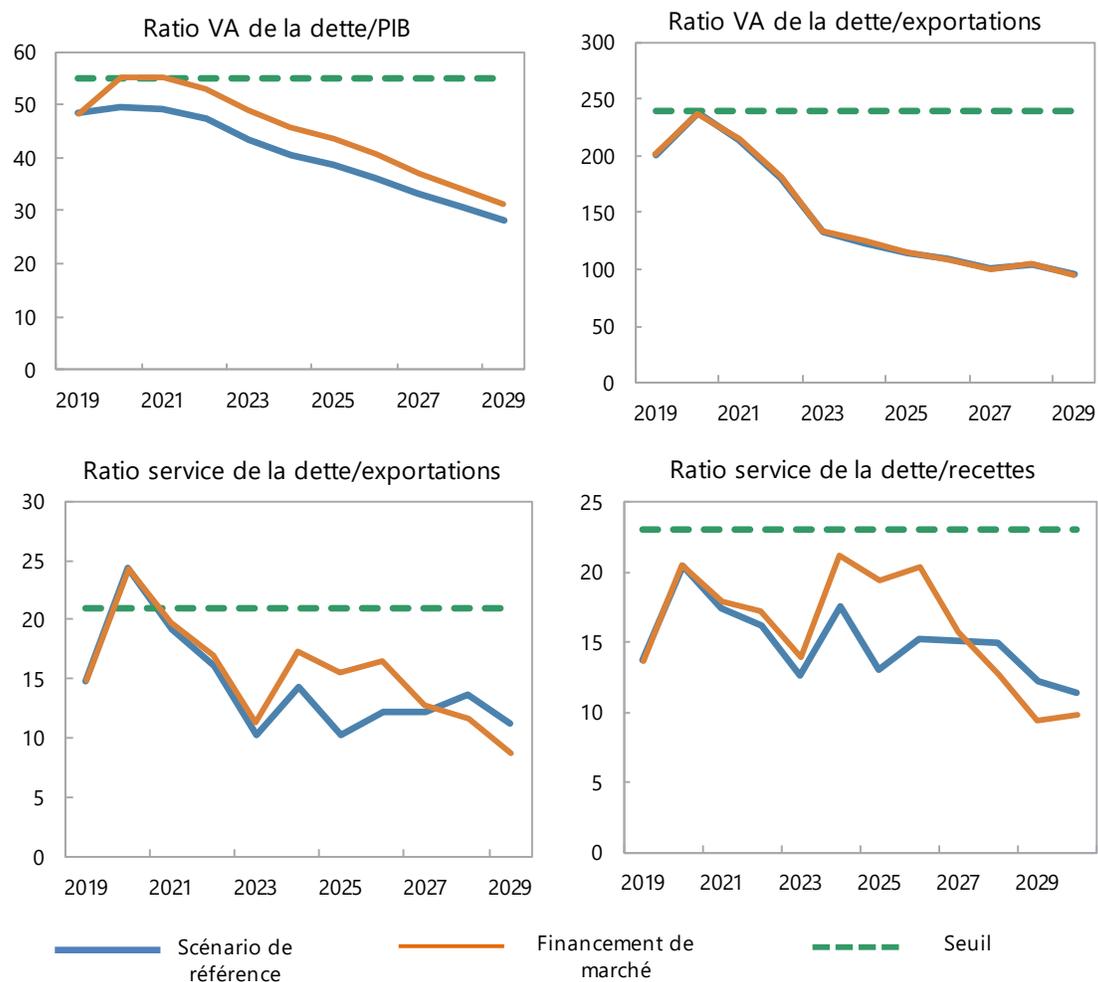
■ Contribution d'autres facteurs
 ■ Contribution de l'investissement public

Graphique 5. Sénégal : indicateurs des risques liés au financement de marché, 2019-29

	BFB 1/	EMBI 2/
Repères	14	570
Valeurs	12	470
Dépassement du repère	Non	Non
Hausse potentielle des besoins de liquidité	Fabile	

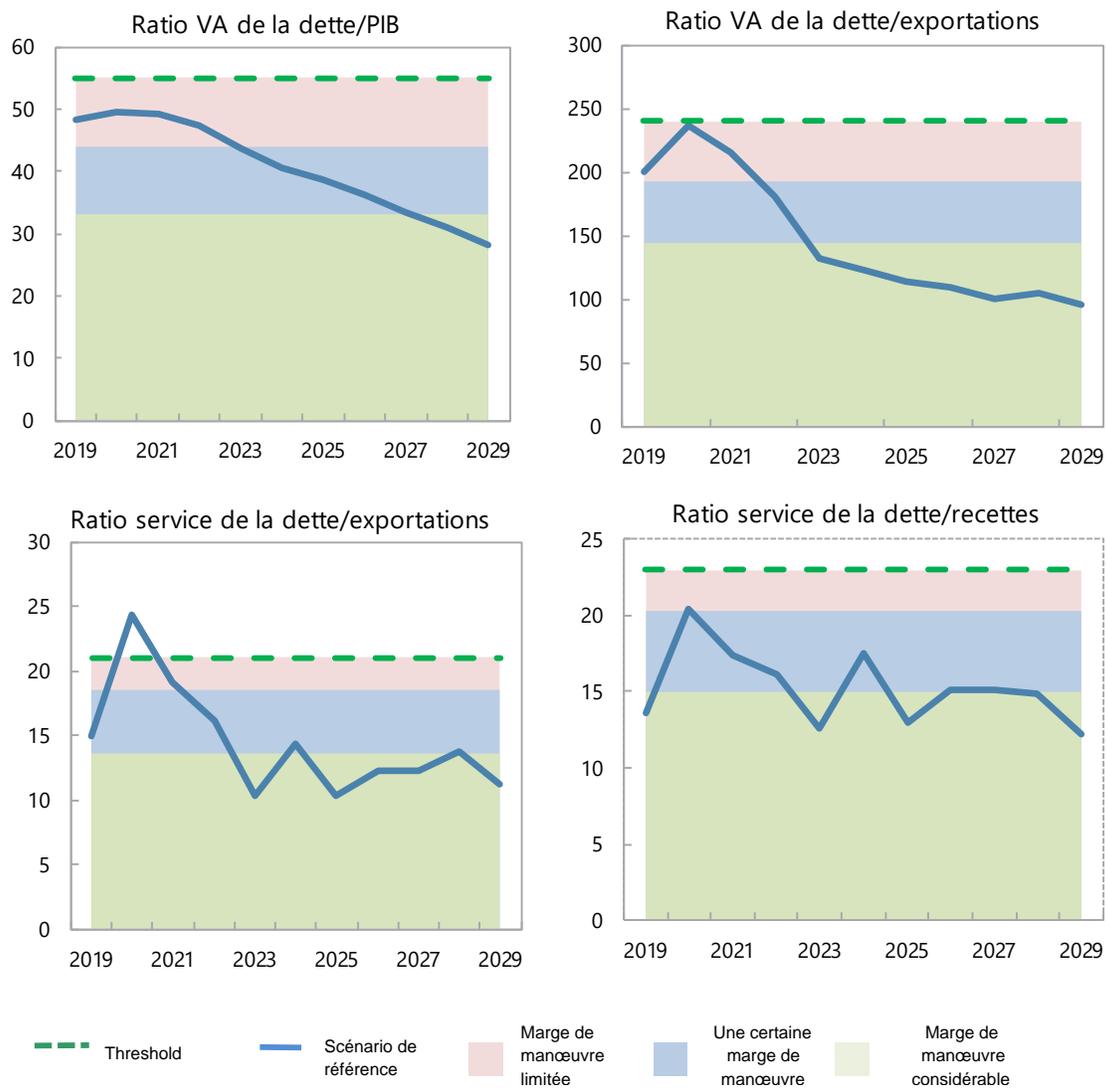
1/ Maximum des besoins de financement bruts (BFB) sur les 3 ans de la période de projection du scénario de référence.

2/ Les écarts EMBI correspondent aux dernières données disponibles.



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

Graphique 6. Sénégal : critères de la catégorie de risque modéré, 2019-29¹



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

**Déclaration de MM. Mohamed-Lemine Raghani et
Oumar Diakite sur le Sénégal
Réunion du conseil d'administration
13 avril 2020**

Au nom des autorités sénégalaises, que nous représentons, nous tenons à remercier le conseil d'administration, la direction et services du FMI de leur soutien aux efforts que le Sénégal consent pour faire face au choc exogène causé par l'épidémie de COVID-19. Les autorités apprécient l'implication des services du FMI et leurs conseils pendant cette période difficile de crise sanitaire publique mondiale. La pandémie de COVID-19 créera des besoins considérables de financement du budget de la balance des paiements, et aura un effet négatif sur la croissance qui pourrait compromettre les gains économiques durement acquis au cours des dernières années. Les autorités ont pris des mesures résolues pour contenir la pandémie et atténuer le choc sur les groupes vulnérables de la population et sur l'économie.

Pour faire face aux besoins de financement considérables du budget et de la balance des paiements, le Sénégal sollicite un décaissement urgent au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) et de l'instrument de financement rapide (IFR) à hauteur de 100 % de sa quote-part (323,6 millions de DTS). Cela aidera les autorités à faire face à la propagation du coronavirus dans le pays et à la détérioration de la conjoncture économique mondiale, tout en catalysant une aide financière extérieure de la part des partenaires.

L'impact économique de la pandémie de COVID-19

La pandémie pèse déjà lourdement sur l'économie sénégalaise. La croissance du PIB réel devrait tomber de 6,8 % à 3 % en 2020 en raison de la baisse de la demande extérieure, qui aura des effets considérables sur le transport, l'hôtellerie et le tourisme. Par ailleurs, la forte baisse des envois de fonds des Sénégalais travaillant dans des pays durement touchés par la pandémie et la perturbation des chaînes mondiales d'approvisionnement auront une incidence négative sur l'économie. Les mesures vigoureuses que les autorités ont prises pour contenir l'épidémie pèseront aussi lourdement sur l'activité économique. Il s'agit notamment d'un couvre-feu qui touchera de nombreuses entreprises, des restrictions à tous les voyages internationaux et de l'annulation des événements publics et des rassemblements de masse.

Ces chocs, la hausse considérable des dépenses de santé et d'autres dépenses de lutte contre la pandémie, ainsi que la perte attendue de recettes fiscales exercent une pression énorme sur les finances publiques, et le besoin de financement de la balance des paiements est estimé à environ 366 milliards de francs CFA, ou 2,5 % du PIB.

Riposte des autorités à la pandémie

Mesures budgétaires

Les autorités ont préparé un plan de riposte à la pandémie de COVID-19 dont la première phase a permis de mettre en place un système d'urgence opérationnel qui est financé exclusivement sur ressources intérieures à hauteur de 6,4 milliards de francs CFA. La deuxième phase, dont le coût est estimé à 64,7 milliards de francs CFA, vise à renforcer la capacité du pays à faire face à la pandémie grâce à la détection des cas suspects et confirmés, à l'isolement rapide des patients et au renforcement de la prévention et de la maîtrise de l'infection dans les établissements sanitaires et les communautés. En outre, des mesures seront prises pour intensifier la communication concernant le risque d'infection, promouvoir la participation de la population à la mise en application des mesures de riposte et améliorer la coordination des parties prenantes dans la lutte contre la pandémie.

Le plan des autorités sera financé par le fonds de riposte et de solidarité contre les effets du COVID-19 (FORCE COVID-19), qui sera doté de ressources publiques et privées, et par l'aide des partenaires au développement. Des mesures de portée plus large visant à soutenir l'économie sont envisagées dans le cadre du programme de résilience économique et sociale, y compris une aide alimentaire d'urgence à 1 million de ménages vulnérables (69 milliards de francs CFA) ainsi qu'une aide ciblée aux entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises, qui opèrent dans les secteurs les plus touchés par la crise. Parmi les mesures envisagées figurent l'annulation de la dette fiscale constatée au 31 décembre 2019 et le report du paiement de certaines taxes. En outre, les entreprises qui s'engagent à conserver leurs salariés bénéficieront de réductions des charges sociales.

Mesures monétaires et dans le secteur financier

Les mesures annoncées par la BCEAO le 21 mars 2020 soutiendront aussi l'activité économique tout en préservant la stabilité du secteur financier. La BCEAO visera à accroître la liquidité mise à la disposition des banques à des conditions préférentielles, à développer les mécanismes de soutien aux entreprises en difficulté grâce à un instrument de refinancement spécialisé, à reporter les délais de remboursement des prêts en collaboration avec les banques et à étendre l'offre de moyens de paiement numériques tout en en réduisant le coût.

Résultats obtenus dans le cadre du programme appuyé par l'ICPE et perspectives

Les autorités continuent de mettre en œuvre de manière satisfaisante leur programme économique qui est appuyé par l'instrument de coordination de la politique économique (ICPE). Selon des données préliminaires, les objectifs quantitatifs à fin décembre 2019 ont été atteints, à l'exception de celui relatif à la part des marchés publics à fournisseur exclusif. Des progrès sont accomplis aussi en ce qui concerne les réformes structurelles, notamment pour ce qui est de la stratégie de recettes à moyen terme et le cadre juridique pour la gestion transparente et durable des ressources pétrolières et gazières.

Les autorités tiennent à retrouver dès que possible la croissance vigoureuse de ces dernières années et à continuer de mettre en œuvre des réformes de grande envergure dans le cadre de la deuxième phase du Plan Sénégal émergent. À cet égard, elles demeurent fermement déterminées à atteindre les objectifs établis dans leur programme économique appuyé par l'ICPE. En dépit du creusement du déficit budgétaire en 2020, elles restent conscientes de la nécessité d'éviter des déséquilibres budgétaires excessifs qui pourraient compromettre la stabilité macroéconomique et financière. À cet effet, elles ont l'intention de mettre en œuvre une politique budgétaire prudente tout en faisant face à la crise de santé publique. Il s'agit notamment de donner la priorité aux dépenses essentielles, telles que les salaires et les cotisations de sécurité sociale, et de suspendre l'acquisition de moyens de transport, les missions, les formations et les conférences. Par ailleurs, la mise en œuvre de nouveaux programmes et projets sera remise à plus tard, et les économies générées par la baisse des subventions au secteur de l'énergie seront utilisées pour financer la lutte contre la pandémie. Le gouvernement continuera aussi de donner la priorité aux emprunts concessionnels et rationaliseront le plan d'endettement pour 2020 en reportant ou en annulant les projets non essentiels.

Conclusion

Les autorités sénégalaises doivent d'urgence chercher à répondre aux besoins de financement considérables qui résultent de la crise de santé publique, tout en restant déterminées à atteindre les objectifs du programme appuyé par l'ICPE. À cet égard, dès que la situation se normalisera, elles continueront de chercher à remplir les critères de convergence de l'UEMOA et à mettre en œuvre les réformes structurelles visant à réaliser une croissance économique vigoureuse et inclusive.

Étant donné que les autorités sont fermement déterminées à mener des politiques prudentes afin de préserver la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette, nous serions reconnaissants aux administrateurs d'accueillir favorablement leur demande d'une aide de financement d'urgence au titre de l'instrument de financement rapide et de la facilité de crédit rapide.